

Subdivision Administrative des Iles du Vent

ARRIVÉE LE

Commune **16 NOV. 2023**

de

N°...**FAA'A**... /IDV

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N° 52/2023

Prenant acte du débat d'orientation budgétaire 2024

Date de convocation :
31 octobre 2023

Date d’Affichage :
31 octobre 2023

Date de séance :
7 novembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 35

PRESENTS : 21

PROCURATIONS : .. 10

VOTANTS : 31

POUR : 31

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le mardi 7 novembre 2023 à 9h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Premier Adjoint, Robert MAKER, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar		X	
MAKER Robert	X		
TEMARU Tetuahau		X	
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEM Y André	X		
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline			T. PURENI
TEAUNA ép POIA Clarisse			R. RICHMOND
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard		X	
HATETE ép TAHARAGI Linda	X		
APUARII Léon	X		
LO Tai Chan			A. SALOMON
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana	X		
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Bélinda	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
SANFORD Vetea			A. CERAN – J.
TOKORAGI Ole			B. MAI
PURENI Tunui	X		
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha			M. PEDRON
PEDRON Michel	X		
ATEO Porea	X		
RICHMOND Maruia		X	
PATU Kalina	X		
KAIMUKO Tehaatokoau	X		
VAHINE Théodora			P. ATEO
CROLAS ép SACHET Isabelle			M. TUPANA
FAATAU Luc			JC BOUISSOU
BOUISSOU Jean-Christophe	X		
TUPANA Moihara	X		
TARAHU-ATUAHIVA Teura	X		
TEUIRA Jean-Paul			R. MAKER



Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 21, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Victoire LAURENT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française, modifié par l'article 107 de la loi dite « NOTRe » n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, précise que « dans les communes de 3 500 habitants et plus le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette ». Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ».

Par ailleurs, dans les communes de plus de 10 000 habitants, ce même rapport doit comporter, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs, précisant notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le débat d'orientation budgétaire est donc un acte obligatoire de la procédure budgétaire. Il permet aux élus de débattre sur les objectifs et priorités qui seront affichés dans le budget, à partir d'une analyse rétrospective et prospective de la situation financière de la collectivité.

C'est l'objet du rapport qui vous est proposé ci-après,

LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

1. RETROSPECTIVE

Résultats 2022

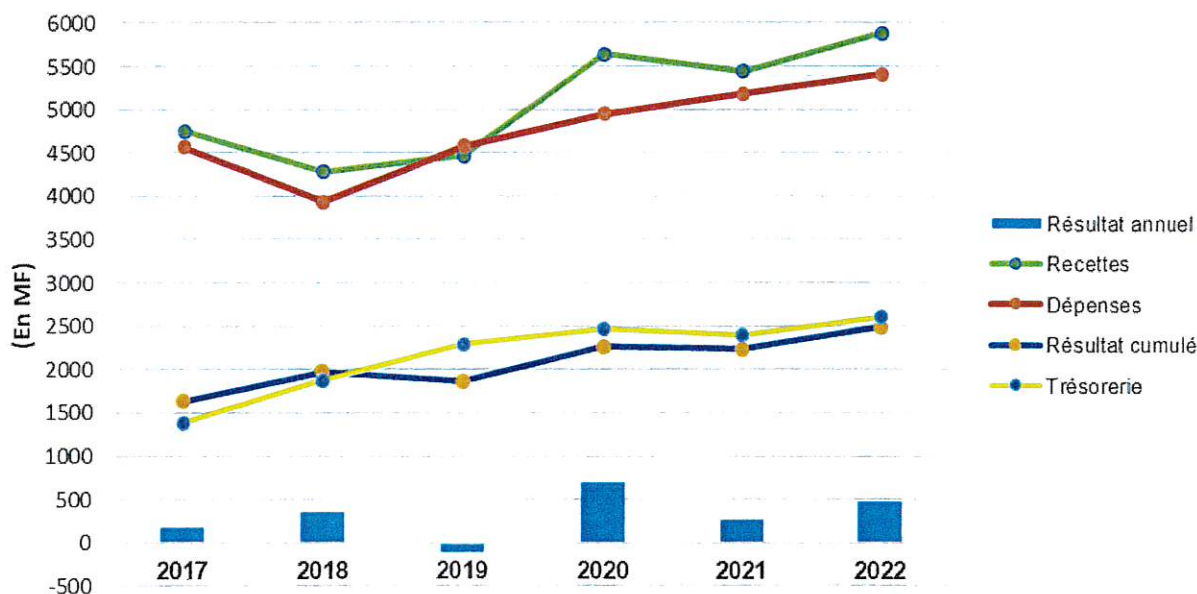
La gestion financière de la commune s'est soldée en 2022 par un excédent cumulé de 2,487 Mds et une trésorerie de 2,607 Mds.

Le tableau et le graphe ci-après retracent l'évolution des résultats depuis 2017 (en MF) :

*HSE : hors subvention d'équilibre

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolut°
Recettes	4 742	4 276	4 462	5 641	5 441	5 874	8%
Recettes HSE*	4 273	3 945	3 801	5 308	5 013	5 117	2%
Dépenses	4 562	3 928	4 576	4 949	5 175	5 397	4%
Dépenses HSE*	4 093	3 597	3 915	4 616	4 748	4 640	-2%
Résultat annuel	180	348	-114	692	266	477	79%
Résultat cumulé	1 626	1 975	1 861	2 258	2 235	2 487	11%
Affectation du résultat				-289	-225		
Trésorerie	1 379	1 869	2 288	2 463	2 399	2 607	9%

Evolution des recettes, dépenses, résultats et trésorerie



Pour une meilleure appréciation de ces résultats, il convient d'analyser :

- l'évolution des principaux postes de recettes et dépenses qui concernent « la vie courante de la collectivité » (section de fonctionnement).
- l'effort d'équipement de la commune et son financement (recettes et dépenses d'investissement)

Section de fonctionnement

Elle recueille les dépenses et recettes courantes de la collectivité : personnel, interventions sociales, entretien du patrimoine, intérêts de la dette... d'une part, fiscalité directe ou indirecte, dotations diverses... d'autre part.

L'épargne brute (ou autofinancement brut) est le solde de tous ces mouvements. Elle joue un rôle central en analyse financière en ce qu'elle témoigne :

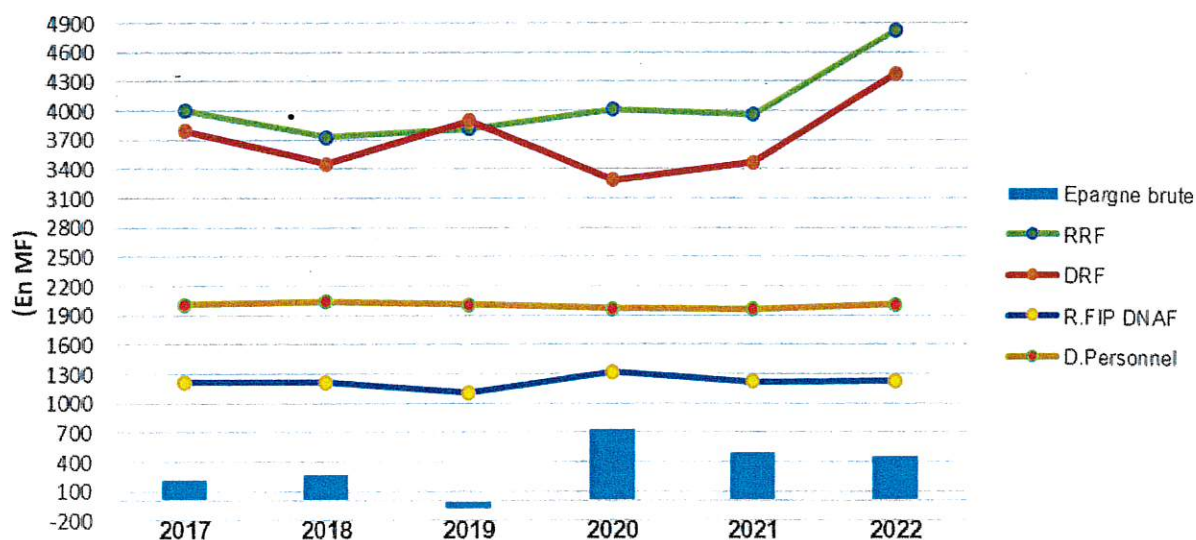
- des marges disponibles en fonctionnement,
- de la capacité à investir (autofinancement) et/ou à emprunter.

C'est pourquoi la maîtrise de l'épargne brute et donc des dépenses de fonctionnement, doit constituer un des axes majeurs de la politique financière de la commune.

Les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur reporté) représentent respectivement 4 826 milliards et 4 376 milliards, soit un excédent de gestion de 450 MF pour l'exercice 2022.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolut°
RRF	3 995	3 723	3 811	4 012	3 959	4 826	22%
DRF	3 785	3 448	3 890	3 283	3 464	4 376	26%
Epargne brute	210	275	-79	729	495	450	-9%
R.FIP DNAF	1 209	1 209	1 108	1 317	1 218	1 226	1%
D.Personnel	2 008	2 042	2 004	1 963	1 957	2 004	2%

Evolution des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement



En 2022, les recettes réelles et les dépenses de fonctionnement augmentent de 22% et de 26%, en raison notamment :

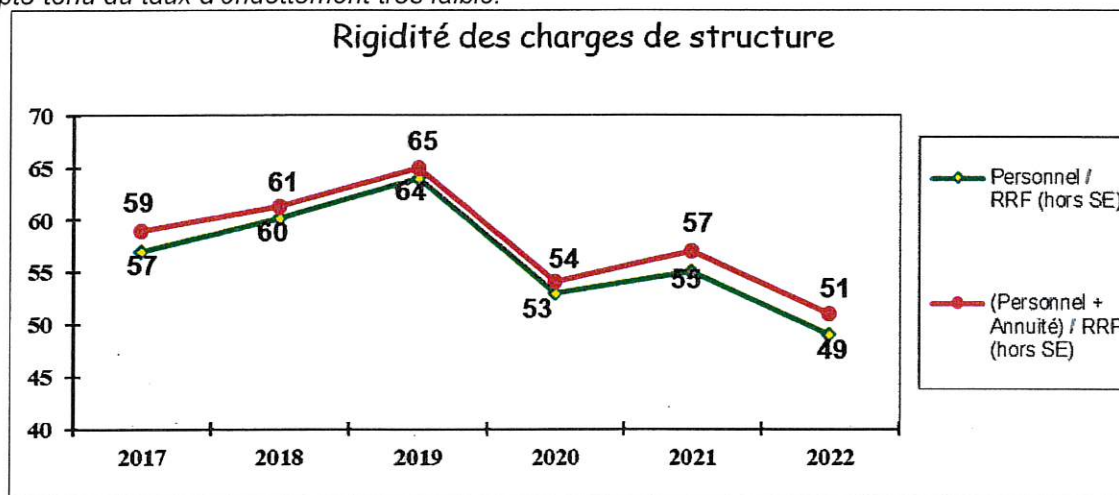
- En recettes :
 - la reprise sur provisions de créances douteuses au titre des exercices 1979 à 2012 (+409 MF),
 - les impôts et taxes (+71 MF) : taxes sur l'électricité (+52 MF), taxes de séjour (+18 MF)...
 - les produits des services et du domaine (+51 MF) : redevances d'eau (+45 MF), remboursement des décharges d'activité de service des délégués du personnel (13 MF)...
 - les dotations et participations (+34 MF) : FPIC (+17 MF), DACOM (+10 MF), DNAF (+8 MF).
- En dépenses :
 - les provisions pour créances douteuses au titre des exercices 2011 à 2017 (+421 MF),
 - les charges de gestion courante (+482 MF) : subventions d'équilibre (+330 MF), créances éteintes (137 MF)...
 - les charges de personnel (+47 MF).

Il en ressort une situation financière cumulée favorable mais aussi de dépendance puisque nos recettes de fonctionnement reposent pour près de 51% (hors subventions d'équilibre) sur des recettes de

transferts (subventions et dotations provenant du Territoire et de l'Etat) pour lesquelles la Commune n'a aucune marge de manœuvre, ce qui nous rend complètement tributaire de la politique du Pays et de l'Etat.

A noter une évolution légère des charges de personnel de 2% en 2022 en raison notamment de leur évolution naturelle (revalorisations salariales et avancements) de 3% par an et des recrutements de 19 agents à la DDESC (8), la DPAT (3), la DENV (2), la DAF (2), la DSPC (1) et la DGS (3), et représentent 51% des dépenses totales de fonctionnement (hors subvention d'équilibre).

Ainsi, le taux de couverture des charges de personnel par les recettes réelles de fonctionnement (Personnel / RRF hors subvention d'équilibre) s'élève en 2022 à 49%, et le coefficient de rigidité structurelle des dépenses (Personnel + annuité de la dette / RRF hors subvention d'équilibre) à 51%, compte tenu du taux d'endettement très faible.

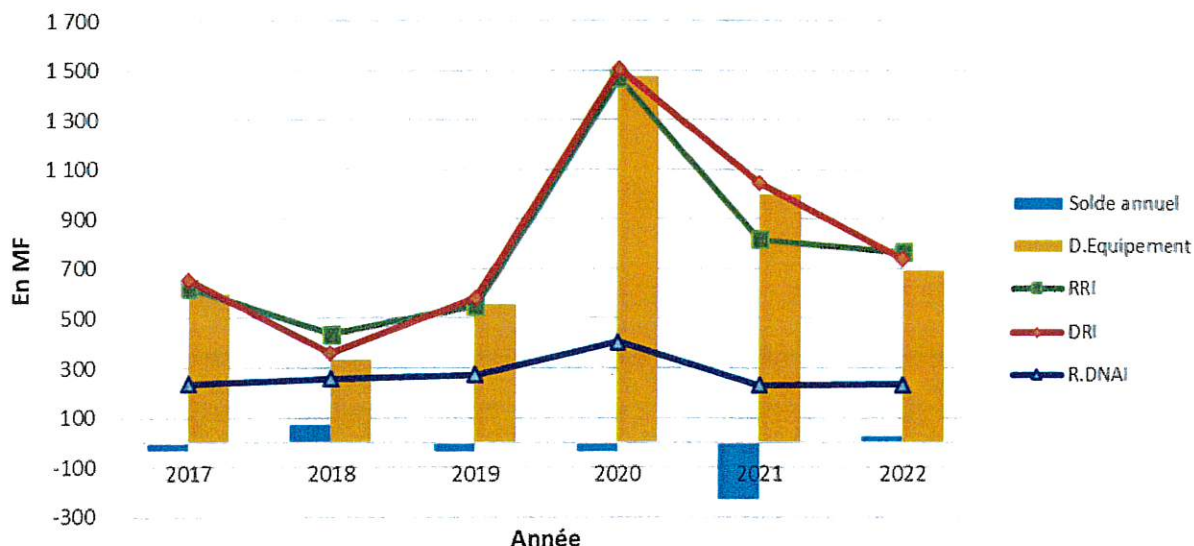


Section d'investissement

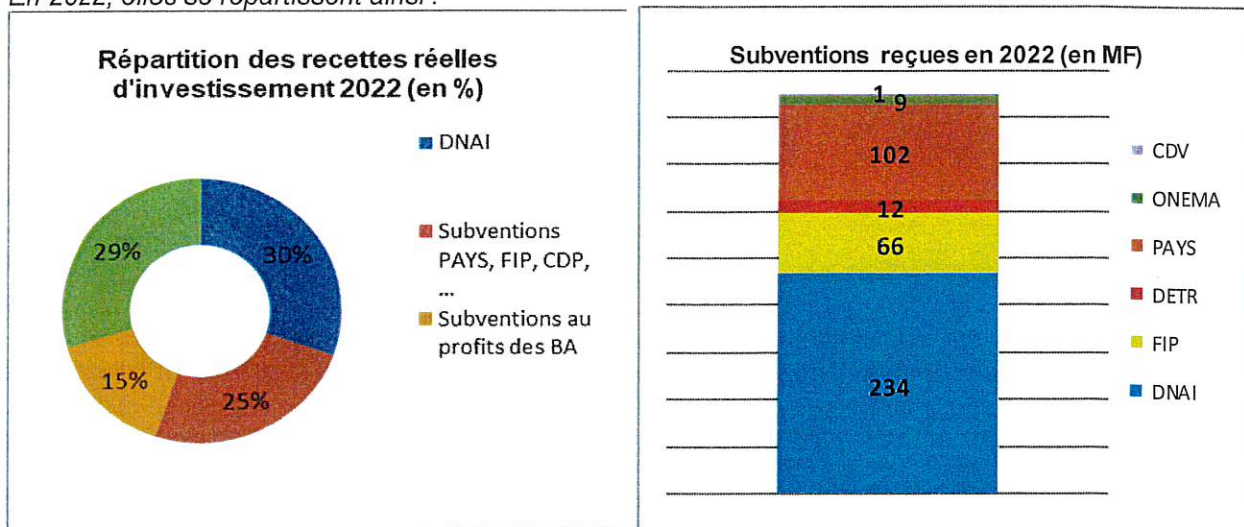
Les recettes et dépenses réelles de cette section sont en diminution depuis 2021 comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolut°
RRI	622	435	550	1 469	818	767	-6%
DRI	653	362	585	1 506	1 047	740	-29%
Solde annuel	-30	73	-35	-37	-229	27	-112%
Dépenses Equipement	594	330	553	1 474	997	690	-31%
R.DNAI + DETR (DGE)	236	257	272	404	232	234	-43%

Evolution des recettes et dépenses réelles d'investissement

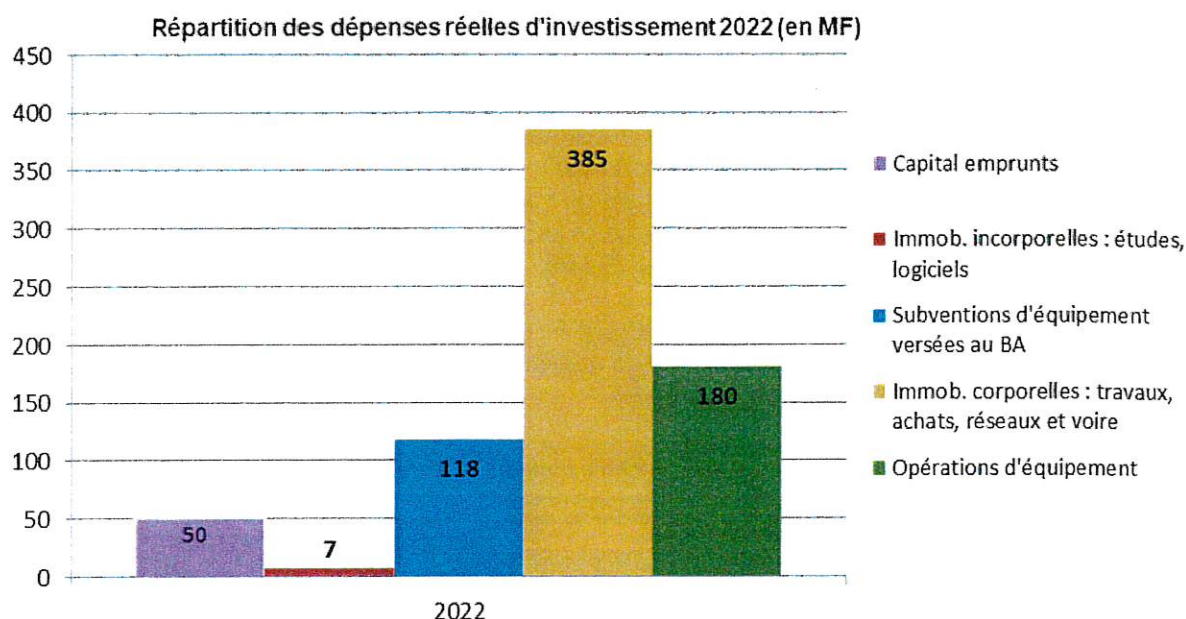


En 2022, elles se répartissent ainsi :



Les recettes réelles d'investissement proviennent de la DNAI (234 MF), des subventions prélevées du budget principal (118 MF) ainsi qu'une affectation du résultat 2021 (225 MF) au profit des investissements des budgets annexes Eau et Déchets, des subventions reçues (190 MF) au profit de projets communaux et d'acquisitions d'équipements et de matériels des services, dont :

- PAYS (102 MF) : acquisition de 2 trucks de 45 places (11 MF), consolidation du talus au stade Ganivet (3 MF), aménagement du stade Ganivet (31 MF), aménagement de caveaux et enfeus T2 – Phase 1 (20 MF) et T2 – Phase 2 (37 MF) ;
- FIP (66 MF) : études de praticabilité des servitudes et optimisation du SPIC Déchet (9 MF), acquisition de 155 poteaux d'incendie (6 MF), acquisition d'1 VSTT (5 MF), aménagement de caveaux et enfeus T2 – Phase 1 (17 MF), acquisition d'1 camion à échelle pivotante automatique (18 MF) études d'une centrale photovoltaïque des bâtiments communaux (2 MF), acquisition de 9 électropompes (3 MF), acquisition de 2 grues équipées pour camion à grappin et 1 broyeur à déchets verts (3 MF), étude de renforcement de la production en eau à Pamatai (786 480 FCFP), acquisition d'1 VSAV (2 MF) ;
- ONEMA (9 MF) : études de mise à jour du SDAEP 2 ;
- DETR (12 MF) : études relatives à la réalisation de la phase 1 du SDAEP 2
- Contrat de Ville (1 MF) : acquisition de 10 rameurs.



Les crédits ouverts étaient de 2,810 milliards en 2022. Ils ont été réalisés à hauteur de 740 millions, soit un taux d'exécution de 26% contre 31% en 2021, en raison notamment de :

- projets inscrits non démarrés (1,278 Mds) : études du marché de proximité à Bopp Dupont (69 MF), études pour la construction d'un bungalow d'accueil (5 MF), études de renforcement de la

production en eau à Pamatai (3 MF), acquisition d'1 VSAV (20 MF), fourniture et pose de 5 400 compteurs à auto relève (14 MF) ainsi que les projets et les acquisitions hors opérations dont les frais d'études (20 MF), l'achat de terrains nus et bâtis (763 MF) et de matériel et outillage de voirie (22 MF), les travaux d'agencement et d'aménagement des terrains (55 MF), les travaux de rénovation des bâtiments scolaires et communaux (150 MF), d'équipements du cimetière (15 MF), d'installation de voirie (30 MF), de travaux de réseaux d'assainissement, d'électrification et autres réseaux (112 MF)...

- projets en cours non réceptionnés (568 MF) : mise en œuvre des actions prioritaires phase 1 du SVEDMA (50 MF), acquisition d'un camion EPA (80 MF), études sur l'éclairage public en LED (12 MF), études pour la construction du CIS (9 MF), études de mise en œuvre de la vidéoprotection (4 MF), aménagement de caveaux et enfes T2 – Phase 2 (16 MF), études de centrales photovoltaïques des bâtiments communaux (15 MF), études relative à la réalisation phase 1 du SDAEP 2 (49 MF), acquisition de 2 grues équipées pour camion à grappin (25 MF), aménagement d'une serre aquaponique (5 MF), études de rénovation de la salle de boxe à Ganivet (6 MF), mise en œuvre de l'automatisation de tableaux de bord (3 MF), acquisition d'une application mobile et de tablettes dédiées au logiciel de gestion du SPIC Eau (6 MF), acquisition d'un logiciel comptable et financier (6 MF), études pour l'aménagement de la décharge contrôlée de Mumuvai (912 000 FCFP) ainsi que les projets et les acquisitions hors opérations notamment les concessions et droits (5 MF), les travaux de rénovation d'équipements communaux (26 MF), de travaux de réseaux de voirie (62 MF), de réseaux d'adduction d'eau (60 MF), d'acquisition de matériel et d'outillage technique, de matériel de transport, de matériel de bureau et informatique, de mobilier (128 MF)....

2. PREVISIONS 2023 (résultats consolidés)

Sur la base de l'exécution budgétaire au 2 octobre 2023, le résultat annuel devrait se solder par un excédent de 303 MF (hors excédents et déficits reportés).

Section de fonctionnement

Elle devrait se clôturer avec un déficit de 179 MF, avec notamment les charges de personnels (+292 MF), les charges à caractères générales (+134 MF) et les produits des services (-45 MF).

Section d'investissement

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations en cours et du faible taux de consommation des crédits votés, nos dépenses d'investissement devraient s'établir à 428 MF (21% de réalisation) et nos recettes d'investissement à 910 MF (36% de réalisation), soit un excédent d'investissement estimé à 482 MF avec notamment les subventions obtenues (+390 MF) du PAYS, Contrat de Développement et de Transformation pour la Polynésie française (CDTPF), FIP, DETR et Contrat de Ville, mais aussi en raison de projets non démarrés ou ayant un taux faible d'avancement (1,082 MF) détaillés ci-après :

- Mise en œuvre des actions prioritaires phase 1 du SVEDMA (45 MF),
- Marché de proximité à Piafau : travaux dépollution & VRD (4 MF),
- Etudes de mise en œuvre de l'éclairage public en LED (6 MF),
- Construction du CIS (3 MF),
- Etudes de mise en place de centrales photovoltaïques des bâtiments communaux (11 MF),
- Etudes relatives à la réalisation de la phase 1 du SDAEP 2 (89 MF),
- Acquisition de 2 grues équipées pour camion à grappin (33 MF),
- Aménagement du slipway au fare Tau Va'a (17 MF),
- Etudes de rénovation et d'extension de la salle de boxe à Ganivet (6 MF),
- Etudes de réhabilitation de la Cuisine Centrale (7 MF),
- Acquisition du logiciel comptable et financier (5 MF),
- Acquisition d'un VSAV (20 MF),
- Aménagement de caveaux et enfes T2 – phase 3 (140 MF),
- Fourniture et pose de 5 400 compteurs à auto relève (176 MF),
- Achat de bornes à canette et à textile (12 MF),
- Achat de bornes à verre (8 MF),
- Aménagement de la décharge : études d'eaux pluviales et de sécurisation du talus, clôture et travaux de bitumage (45 MF),
- Aménagement des locaux du PSII (2 MF),
- Renforcement de la production d'eau à Puurai (11 MF),
- Achat de frais d'études, de terrains, d'installations générales et aménagements des constructions, de réfection des routes, d'installations de voirie, de travaux de réseaux d'eau et d'assainissement, divers outillages et matériels techniques, de matériels de transports (442 MF).

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

1. LETTRE DE CADRAGE DU MAIRE

La croissance du PIB mondial devrait s'établir à 2,7 % en 2023, soit son taux annuel le plus bas depuis la

crise financière mondiale, abstraction faite de la période de pandémie de l'année 2020. Une amélioration modeste de la croissance mondiale, qui devrait atteindre 2,9 %, est prévue pour 2024.

En France, les membres du gouvernement ont reçu une lettre de cadrage en vue de l'élaboration du budget 2024, leur demandant notamment de faire des propositions d'économies représentant 5 % de leurs crédits. Le gouvernement prévoit pour la première fois depuis 2015 une baisse de la dépense publique l'an prochain, actant la fin de la période d'aides massives liées au Covid-19 puis à la crise énergétique. Les crédits accordés aux différentes missions de l'État pour 2024, hors intérêts de la dette, atteindront 356 milliards d'euros, en baisse de 4,8 milliards d'euros par rapport à 2023.

Au cours du premier trimestre 2023, l'activité économique de la Polynésie française continue de bénéficier du retour dynamique des touristes et d'un essoufflement de l'inflation. Profitant d'une demande extérieure soutenue et d'une demande intérieure résiliente, le marché de l'emploi continue de progresser en termes de salariés à temps plein et de masse salariale. La consommation des ménages atteint un niveau record en valeur et un niveau constant en volume. La croissance de l'indice des prix à la consommation ralentit, sauf dans la construction où les prix augmentent et pénalisent les investissements.

Le président de la Polynésie Française récemment élu, Moetai Brotherson, s'est rendu au début du mois de juin à Paris pour des discussions notamment sur le renouvellement de conventions avec l'État, la protection sociale généralisée et l'organisation des épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris 2024. Il a ainsi été reçu par le président Emmanuel Macron ainsi que plusieurs ministres. Il a exprimé sa satisfaction quant aux rencontres et au soutien de l'État sur divers sujets tels que la transition énergétique, l'autonomie alimentaire et le tourisme. Il a également évoqué la question de l'autodétermination de la Polynésie, affirmant que cela devrait être un processus arbitré par l'ONU et se dérouler sur une période de 10 à 15 ans.

En décembre 2022, l'ISPF publie les résultats du recensement de la population 2022 de la Polynésie française. La population municipale est de 278 786 habitants (contre 275 918 en 2017, soit une hausse de 1,04%), 70 869 salariés soit un taux d'emploi de 53,8%. La Population municipale de Faa'a est de 29 826 habitants (contre 29 506 habitants en 2017, soit une hausse de 1,08%).

Le premier semestre 2023 est marqué par l'élection territoriale dont les résultats (44,32% pour le Tavini Huiraatira, 38,53% pour le Tapura Huiraatira, 17,16% pour le A Here ia Porinetia) ont changé la physionomie de l'assemblée de la Polynésie française et la gouvernance du Pays.

Le 21 juin 2023, la Commune de Faa'a a eu l'honneur de recevoir le premier Conseil des ministres délocalisé et d'exposer certains projets communaux qui n'aboutissent pas.

Dans ce contexte global toujours plus volatile, incertain, complexe et ambigu, pour notre commune, fortement tributaire des subventions du Pays et de l'Etat, plus qu'il ne convient de développer nos ressources propres afin de limiter les conséquences de ces chocs exogènes, et donc de mettre en place les mesures visant à promouvoir une croissance verte, résiliente et inclusive comme nous y sommes invités depuis 2020.

Ainsi, alors que notre résultat cumulé à fin 2022 est de 2,487 Mds, avec un niveau d'endettement très faible (1,4%) mais aussi un montant total des impayés de 1,034 milliard, au 31 décembre 2022, nos dépenses d'investissement n'ont été engagées et liquidées qu'à hauteur de 35% et 26% des crédits inscrits (2,8 Mds), contre 34% et 8% (sur 1,8 Md) au 28 juillet 2023.

Face à ces chiffres, il devient primordial de nous responsabiliser et de revenir aux valeurs telles que le respect, l'esprit d'équipe, le professionnalisme et la rigueur afin d'œuvrer au bien-être de notre population. Les tergiversations et l'individualisme doivent être écartés au profit de l'intérêt général et de la collectivité. Ainsi, nous pourrions tendre vers une culture du résultat toujours plus accrue et fournir un service public de qualité à notre population.

D'une vision globale du maire et de son conseil municipal sur le bonheur national brut (BNB), notre objectif est de transformer une forteresse en une vitrine, par une action locale basée sur la mesure, en corrélation avec la certification ISO, la psychométrie et la culture du résultat représentée par l'Indice du Bonheur Communal (IBC) via la fleur de nymphaea qui évolue tranquillement sur la source de notre belle, originale et authentique mairie.

Aussi, il est proposé pour 2024 de confirmer ou ajuster les orientations de la commune et enclencher les leviers favorables à la réalisation de nos projets, notamment de ceux visant à développer nos ressources propres et celles de nos familles.

a. Confirmation ou ajustement des orientations de la commune

Pour rappel, les orientations budgétaires fixées depuis 2020 consistaient en :

- La mise en œuvre du programme politique 2020-2026, et notamment de :
 - 1) Développer le secteur primaire (agriculture, pêche, artisanat...), de la plantation à la distribution, dans le respect de l'environnement et en privilégiant les circuits courts. Dans la même optique, la régénération de nos arbres légendaires et la revalorisation de nos produits agricoles (vanille, cocotier etc.) constituent des objectifs essentiels à notre échelle
 - 2) Mettre en place un partenariat entre l'Etat, le Pays et la commune sur les projets générateurs d'économie d'autant plus que notre mode de vie a été profondément bouleversé depuis la

colonisation et l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP)

- 3) Promouvoir la santé en renforçant notre système immunitaire par une alimentation saine et en privilégiant les produits locaux afin « Que [notre] alimentation soit [notre] meilleure médecine... » au détriment de l'industrie pharmaceutique qui ne cesse d'engranger des profits. En plus d'encourager la pratique d'une activité physique et sportive quotidienne (45 minutes), le jeûne thérapeutique reste une solution à moindre coût pour préserver notre santé. La médecine traditionnelle et la naturopathie étant également des méthodes efficaces, plus douces et moins coûteuses. En Polynésie, 70% de la population adulte est en surpoids dont 40% au stade d'obésité. Nous devrions valoriser la formation des « tahu'a mito » et « tahu'a arai », des éducateurs de santé, afin de faire face à la « malbouffe » et à ces « maladies de la colonisation ».
 - 4) Moderniser nos outils de travail et favoriser la formation des jeunes en informatique afin qu'à terme, ces derniers puissent accéder au monde du travail et collaborer avec les firmes multinationales. Grâce aux nouvelles technologies, le décalage horaire ne sera plus une contrainte mais plutôt un avantage. En effet, le projet sera travaillé par les équipes étrangères pendant que nos équipes dorment la nuit. A leur réveil, ils commenceront, à leur tour, à travailler sur le même projet. Nos équipes et celles basées à l'étranger pourront collaborer de manière simultanée. En fonction de certains décalages horaires, la gestion des fuseaux peut être poussée à son paroxysme entraînant une activité 24 heures sur 24 avec les équipes à distance et améliorant ainsi la productivité.
 - 5) Favoriser les énergies renouvelables ainsi que la transition écologique et énergétique
 - 6) Garantir l'implication des directeurs, notamment au niveau opérationnel, afin de tendre vers une cohésion de tous, le respect des droits et des valeurs mais aussi des obligations de chaque agent
 - 7) Mettre en place des relais efficaces entre les services du Pays et nos familles en difficulté afin qu'elles puissent disposer de l'ensemble des aides du Pays en matière sociale, de logement, d'emploi, de création d'entreprises, de formation...
 - 8) Réaliser le diagnostic social de la commune pour en déduire un plan d'action social communal dans le cadre de la répartition des compétences entre le Pays et la commune
 - 9) Mettre en œuvre les Plans prévisionnels d'équipement et de mise à niveau des services Eau et Déchets
- Poursuivre la généralisation de la démarche qualité : après le SPIC Eau, il était prévu d'étendre la démarche qualité au service FOC (ASPL « Accueil Service Public Local », référentiel AFNOR), puis au SPIC Déchet et au service ATM etc.

Il convient de faire le point de l'ensemble de ces projets avec tous les élus délégataires et directeurs concernés afin de les confirmer ou les ajuster selon le contexte et les obligations qui incombent à la commune. Ainsi, outre l'assainissement des eaux usées, les projets visant à réduire la pauvreté et développer l'autonomie de nos familles doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Avec 60% de la population qui vit sous le seuil de la pauvreté, nos ressources marines constituent une des réponses à la question de la réduction de la pauvreté. En effet, les revenus perçus de l'exploitation minière de nos grands fonds marins peuvent atteindre dix à quinze milliards de dollars par kilomètres carré (environ 1000 à 1500 milliards de francs pacifiques par kilomètres carré). C'est une des raisons pour laquelle notre océan suscite la convoitise des gouvernements et du secteur privé. A ce titre la population de la Polynésie, fortement tributaire de l'océan, devrait percevoir des « royalties » au titre de l'exploitation de nos fonds marins à l'instar de Nauru.

Avec le Pays et l'Etat, il convient de mettre en place toutes les mesures visant à développer l'autonomie alimentaire (pêche et agriculture), économique (deep sea mining) et énergétique (réduction de la consommation d'énergie, installation de panneaux solaires, acquisition de véhicules électriques) de nos familles, ainsi que l'écotourisme.

b. Enclencher les leviers favorables à la réalisation de nos projets

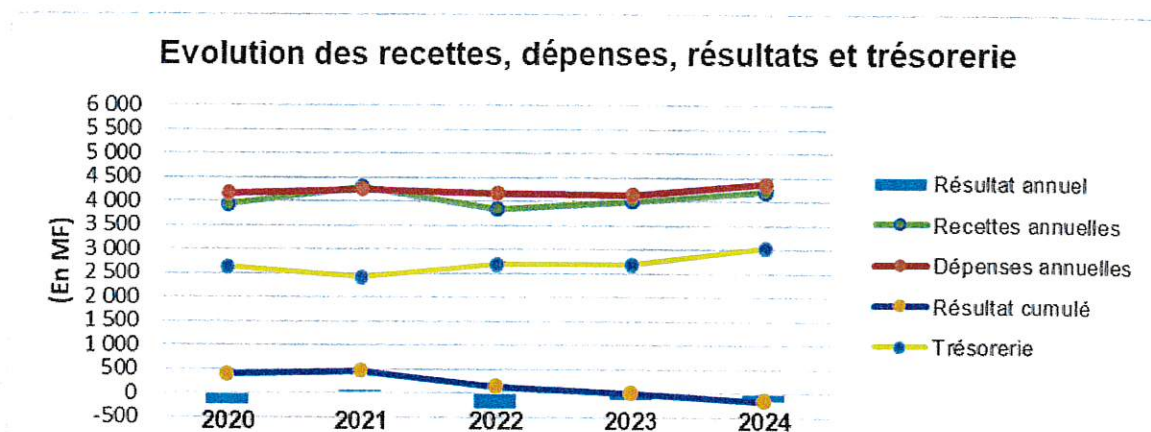
Chaque projet, notamment ceux visant à développer nos ressources propres et celles de nos familles, doit faire l'objet d'une analyse précise afin d'identifier les freins afférents et opérer les ajustements nécessaires :

- Croire fermement en l'importance d'un management responsable par la confiance qui encourage l'autonomie, la collaboration et l'expression émotionnelle au sein de notre organisation. Cela nécessitera un changement culturel significatif et la mise en place de formations pour les cadres et les employés afin de développer leur intelligence émotionnelle et leurs compétences en communication
- Bâtir une organisation solide et axée sur le bien-être de ses collaborateurs. Nous souhaitons donc intégrer des évaluations psychométriques dans notre processus de recrutement, d'évaluation du personnel et de développement des compétences. Ces évaluations nous aideront à mieux cerner les forces et les besoins individuels de chaque collaborateur, permettant ainsi de créer un environnement de travail plus productif et épanouissant

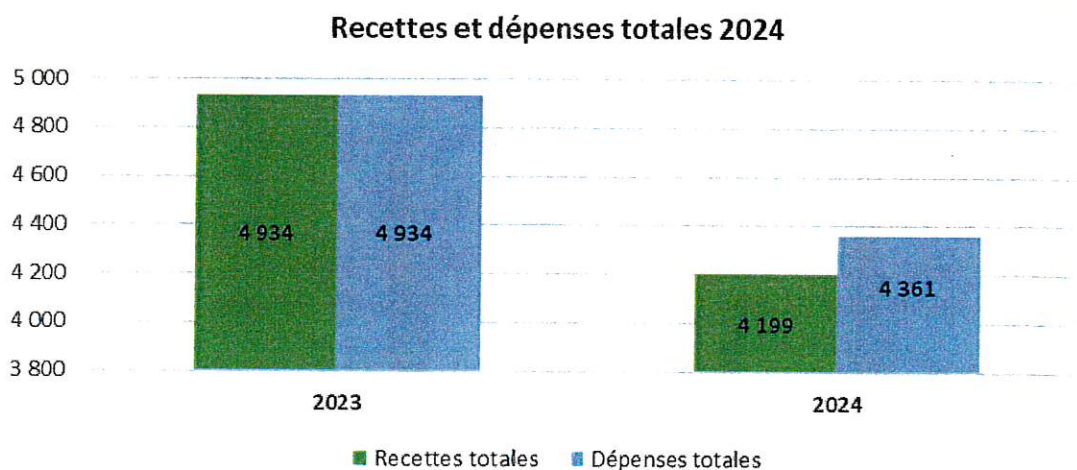
- Optimiser la communication interne et externe : un dialogue social constant et constructif entre tous les acteurs impliqués dans le projet rend l'équipe productive et développe la confiance entre les membres. Les réunions de suivi permettent de maintenir une bonne communication au sein de l'équipe.

2. PREVISIONS 2024

Suite aux projets de service élaborés par les chefs de service et après arbitrage des directions et élus délégataires conformément à la lettre de cadrage, il en ressort les prévisions 2024 suivantes :



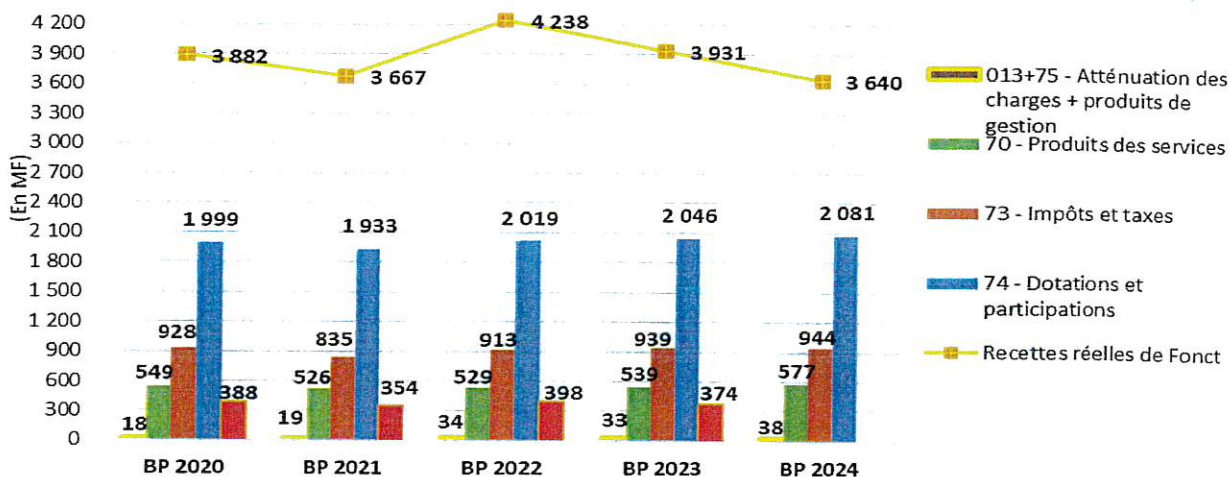
Ainsi, en dehors de toute modification des tarifs des redevances et de toute nouvelle recette, le projet de budget primitif consolidé pour 2023 devrait être déficitaire en fonctionnement de 162 MF, avec 4,199 Mds de recettes et 4,361 Mds de dépenses totales.



Section de fonctionnement

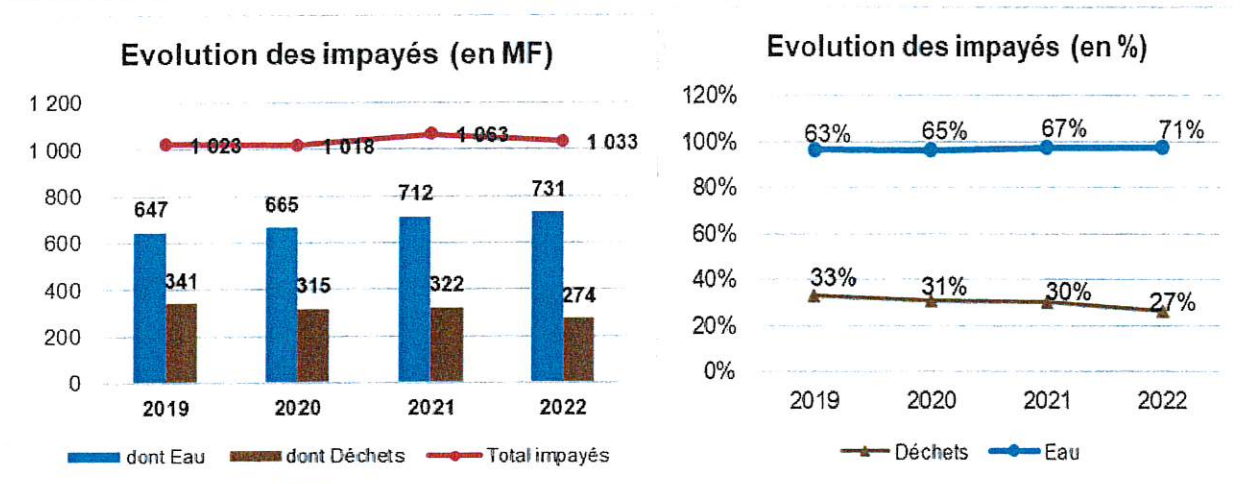
Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement (hors subvention d'équilibre) devraient évoluer de 2% en raison notamment des produits des services du domaine (+38 MF) et des dotations et participations (+36 MF).



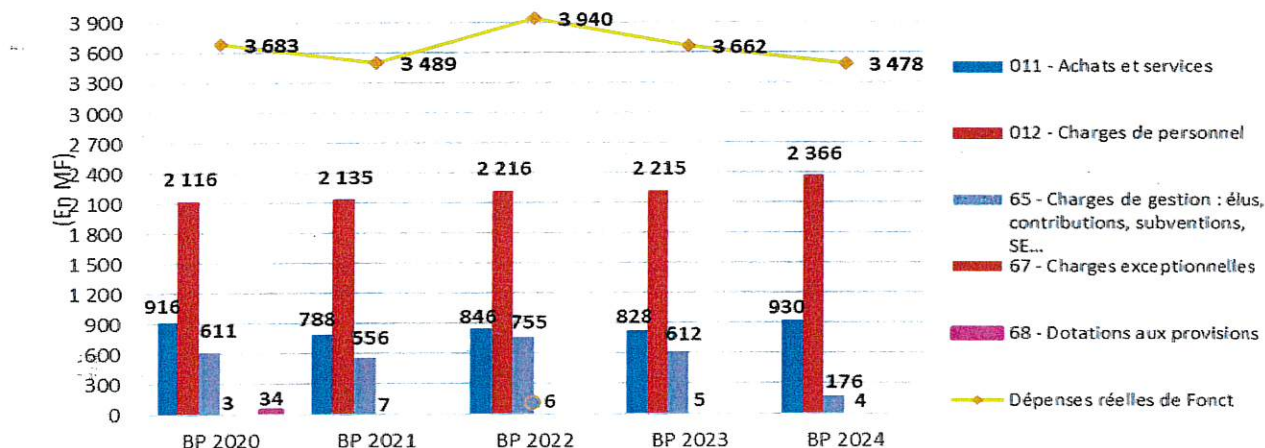
Les recettes fiscales sont basées sur les réalisations constatées en 2022 tandis que les dotations de l'Etat tiennent compte des réalisations de 2023. Les produits des services s'appuient quant à eux sur les services facturés en 2023 ainsi que sur les contrats de bail ou de mise à disposition en cours.

Les impayés :



Dépenses réelles de fonctionnement

De même que pour les recettes, les dépenses réelles de fonctionnement (hors subvention d'équilibre) devraient évoluer de 6% par rapport au BP 2023 et, tiennent compte des réalisations 2022-2023, des contrats et marchés en cours et des évolutions réglementaires applicables dès 2024.



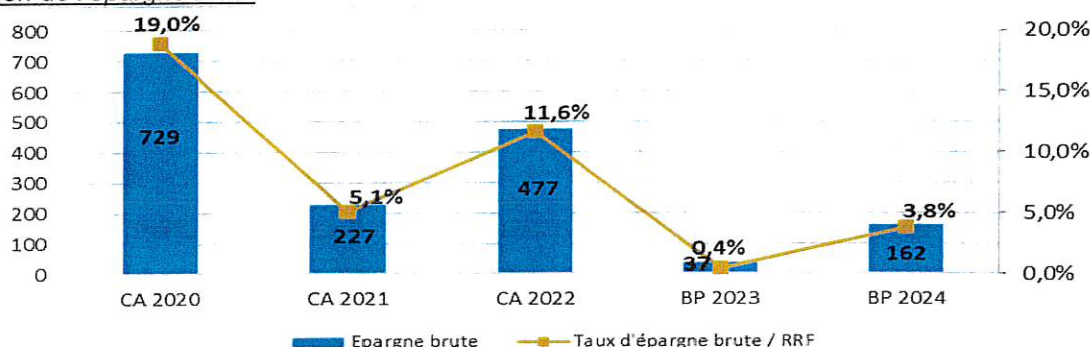
Les principales hausses concernent les postes suivants :

- Les charges de personnel (+151 MF) tiennent compte des mesures de revalorisation salariale et des recrutements émis par les directions et services ;
- Les achats et prestations de service (+103 MF) notamment les frais d'électricité des stations de pompage (+55 MF), la sous-traitance du gardiennage des bâtiments communaux (+20 MF), la maintenance du matériel communal (+19 MF), l'entretien des terrains (+13 MF).

Dépenses d'ordre de fonctionnement

Les dépenses d'ordre devraient s'élever à 323 MF et, correspondent aux dotations aux amortissements (301 MF) et le virement à la section d'investissement (22 MF).

Evolution de l'épargne brute



Les recettes de gestion devraient évoluer de 1% et, à l'inverse, les dépenses de gestion devraient diminuer de 18% par rapport à 2023, d'où un taux d'épargne qui devrait s'établir à +3,8%.

Toutefois, des efforts doivent se poursuivre :

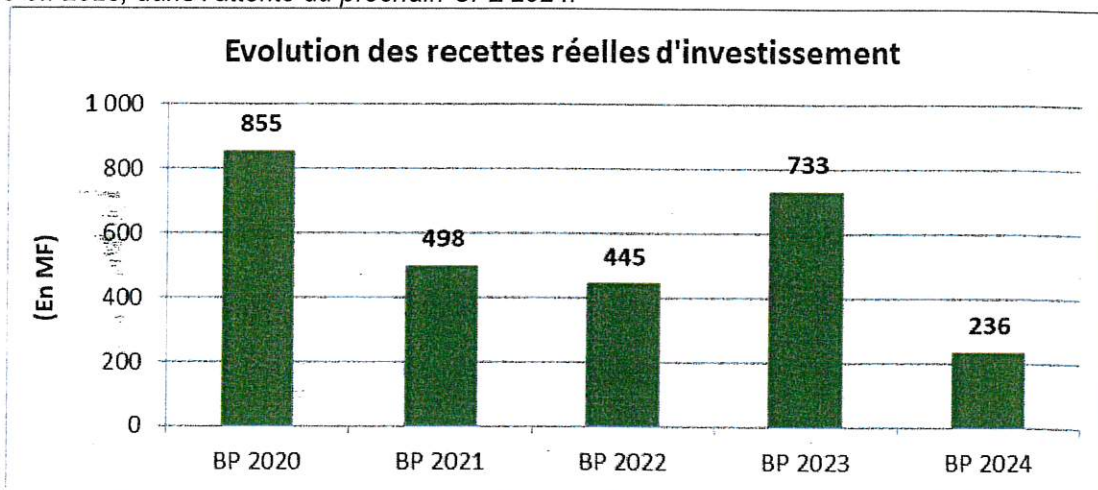
- en matière de dépenses par la mise en œuvre concrète de réduction de nos charges (investissement générateurs d'économie en fonctionnement notamment en électricité, carburants, mise en œuvre des plans prévisionnels d'équipement et de mise à niveau des SPIC, etc...) ainsi que l'amélioration de notre efficience (modernisation des outils de travail, optimisation de notre organisation en mutualisant les moyens et en simplifiant les processus, procédures et modes opératoires, etc...),
- en matière de recettes par le réajustement progressif des tarifs des produits communaux compte tenu des coûts des services rendus et la poursuite des actions sur les impayés.

Section d'investissement

Pour 2024, les recettes et les dépenses devraient s'élever à 559 MF, soit -44% par rapport au BP 2023.

Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement devraient s'élever à 236 MF et, concernent principalement la DNAI perçue en 2023, dans l'attente du prochain CFL 2024.

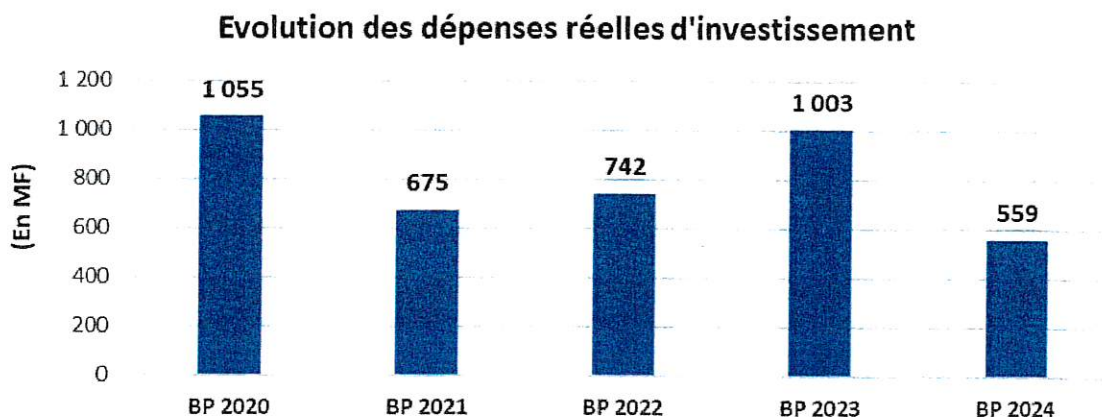


Recettes d'ordre d'investissement

Elles devraient s'élever à 323 MF et comprennent les dotations aux amortissements (301 MF) et le virement de la section de fonctionnement pour le financement du capital des emprunts (22 MF).

Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement devraient s'élever à 559 MF (-44% par rapport au BP 2022). Elles concernent pour 537 MF (96%) des dépenses d'équipement, le reste (22 MF et 4%) correspondant au remboursement du capital des emprunts.



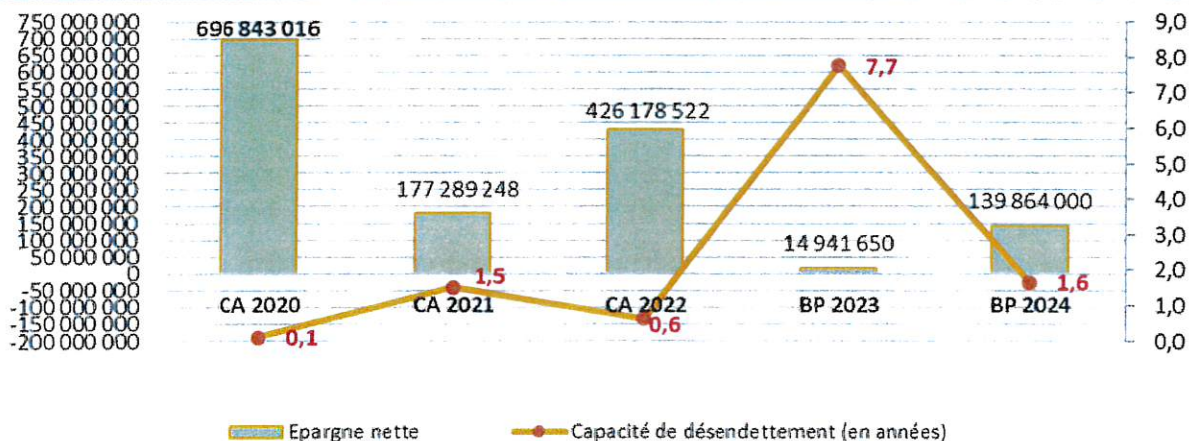
Les dépenses d'équipement prévues au BP 2024 concernent les postes suivants :

Dépenses d'équipements 2024		Total
Frais d'études et logiciels		27 MF
Travaux d'aménagements des terrains		16 MF
Extension du bungalow DDESC		25 MF
Installations générales, agencements, aménagements des bâtiments		106 MF
Travaux sur réseaux de voirie, d'électrification et câblés		55 MF
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile		9 MF

Dépenses d'équipements 2024		Total
Matériel et outillage technique, de voirie et autres immobilisations		34 MF
Matériel de transport		218 MF
Matériel de bureau et informatique, mobilier		48 MF
Total général		538 MF

Capacité de désendettement et taux d'épargne nette

Les indicateurs financiers ci-dessous témoignent de la santé financière de la commune. Pour 2024, l'épargne nette (épargne nette / RRF) devrait s'élever à 140 MF et notre capacité de désendettement (encours / épargne brute) devrait être de 1 an et 6 mois.

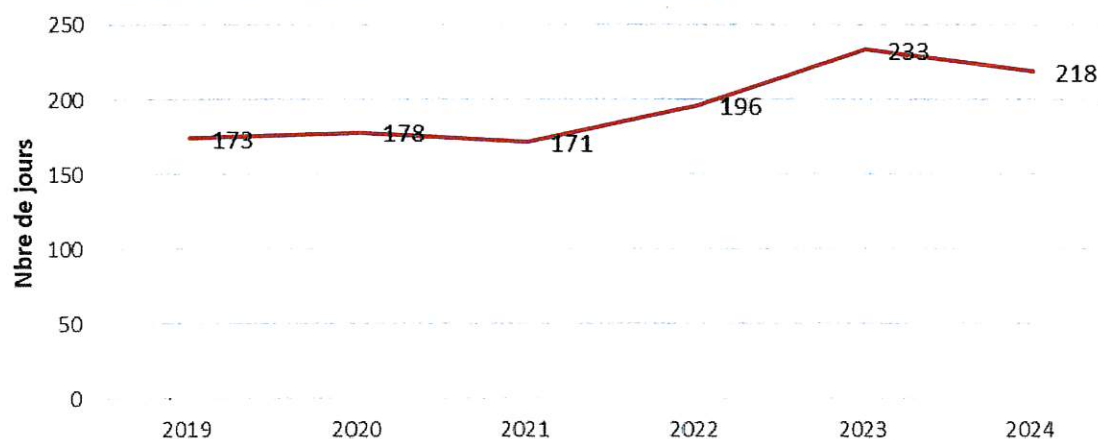


Epargne nette : marge disponible pour financer les investissements

Capacité de désendettement : capacité de la commune à rembourser l'encours en nombre d'années

Fonds de roulement

L'autonomie financière de la commune devrait être de 218 jours, soit environ 7 mois et 9 jours durant lesquels nos dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (hors subventions d'équilibre) seraient couvertes par notre fonds de roulement.



3. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette devrait s'élever à 265 MF (287 au 31/12/2022) et, devrait prendre fin en 2035. Ces emprunts concernent les projets « Aménagement du stade Ganivet » (248 MF) et « Travaux de réfection de la servitude aroa Verotia 1 » (83 MF) contractés en 2020 auprès de la Banque de Tahiti.

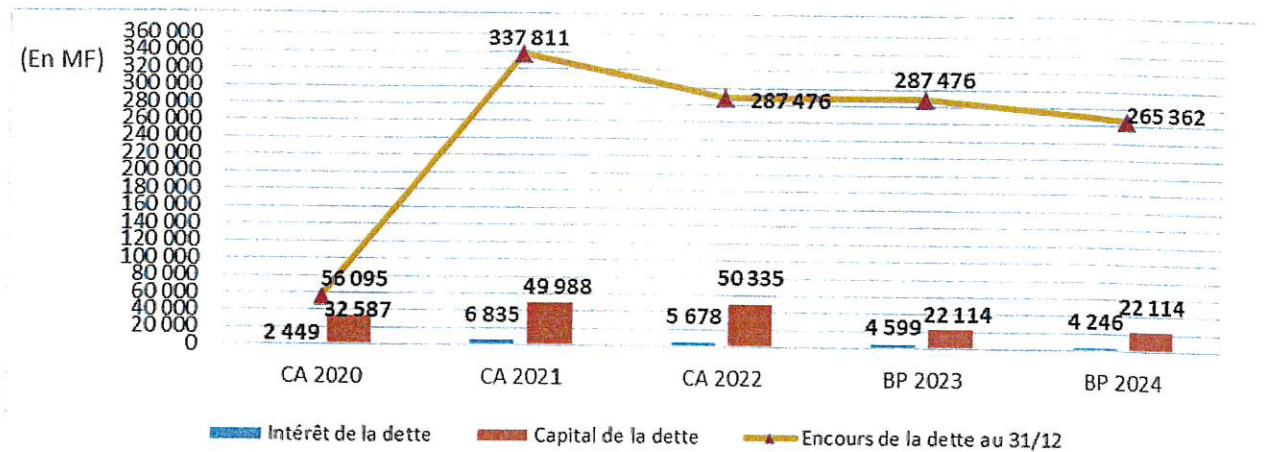
Le recours à de nouveaux emprunts sera envisagé en fonction des projets formalisés et des financements extérieurs obtenus.

Situation du stock de dette

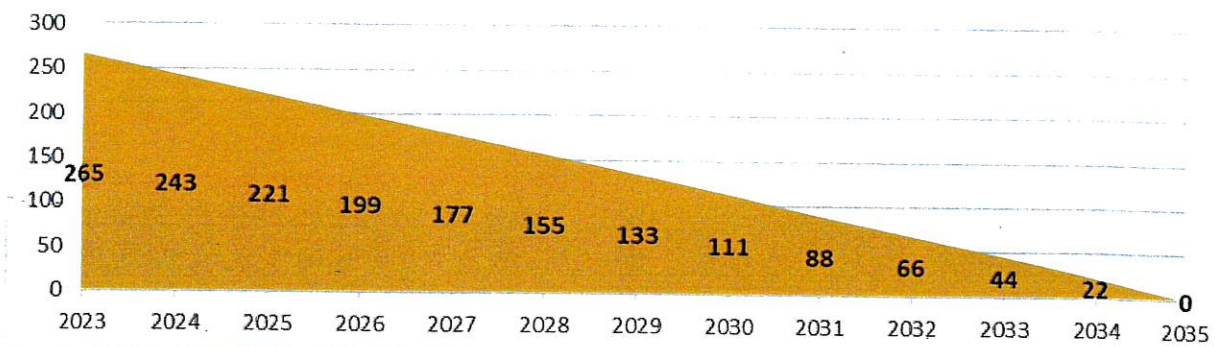
	2023	2024
Encours de dette net	287 475 924	265 362 391
Nombre d'emprunts	2	2
Amortissement annuel	22 113 533	22 113 533
Encours nouveaux	0	0
Taux moyen (1)	1,74%	1,75%
Dette par habitant	9 536	8 069

(1) Charges financières de l'année / Encours

Evolution des frais financiers



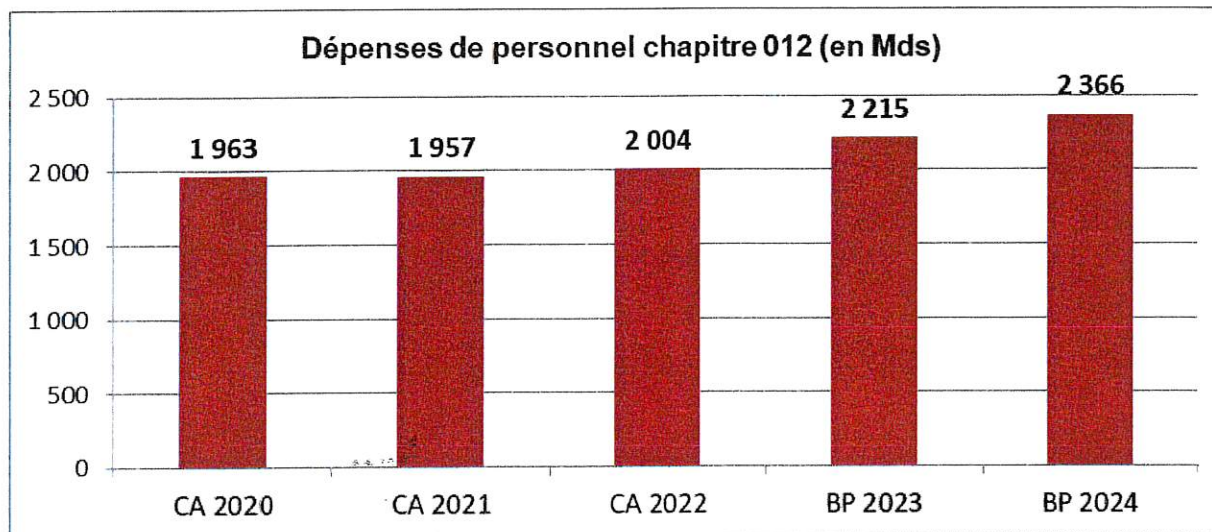
Profil d'extinction de l'encours (en MF)



4. EVOLUTION ET STRUCTURE DES EFFECTIFS

Evolution des dépenses de personnel

En 2024, les dépenses de personnel devraient s'élever à 2,366 milliards (2,215 milliards au BP 2023), soit une hausse de 7%, et 68% des dépenses réelles de fonctionnement compte tenu des mesures de revalorisation salariale, des recrutements émis par services, de l'application du nouveau régime indemnitaire et de la modification de la grille de traitements indiciaires des cadres d'emplois « application » et « exécution », de l'effet des avancements entraînant une évolution naturelle de 3% par an, des mouvements de personnel (départs à la retraite, de décès, de mutation...).



Evolution des effectifs par direction

Pour 2024, le nombre de postes budgétaires pourvus est de 443 soit +0,68% par rapport à 2023.

Effectifs au 31/12	2020	2021	2022	2023	2024	Evolut° 23/24	Observations
DCAB	13	14	15	13	13	0%	Agent en disponibilité, recrutement d'un agent par mutation interne.
DGS	28	28	32	32	36	+13%	Mutation et recrutement COP. Détachement Reconduction NFPC au FOC.
DAF	21	23	20	24	24	0%	Recrutement effectifs supplémentaires.
DRH	11	9	11	11	12	+9%	Réintégration après disponibilité, mutation. Recrutement effectif supplémentaire.
DSPC	82	87	89	88	84	-5%	Recrutement effectifs supplémentaires. Disponibilité. Retraite.
DPAT	70	73	72	74	75	1%	Recrutement effectifs supplémentaires. Disponibilité. Retraite.
DENV	62	62	62	65	64	-2%	Recrutement effectifs supplémentaires, mutation COP.
DDESC	123	129	128	133	135	+2%	Recrutement effectifs supplémentaires NFPC. Retraite.
Total	410	425	429	440	443	+0,68%	

Effectifs par statut

Statut	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 23/24
FPC	285	310	317	334	362	+8%
ANFA	115	105	99	91	68	-25%
Fonctionnaire	2	2	2	1	0	-100%
Droit privé	8	8	11	14	13	-7%
Total	410	425	429	440	443	+0.68%

Les agents ayant le statut « FPC », ou agents titulaires, comprennent les intégrations volontaires, les recrutements réalisés depuis la mise en application de la FPC (août 2012) et les agents contractuels au sens de l'article 8 de l'ordonnance n°2005-10 consolidée le 30 décembre 2021. Cela devrait augmenter de 8,3% en 2024 en tenant compte des nouvelles intégrations d'agents ANFA dans la FPC.

Les agents « ANFA » et « Fonctionnaire » sont des agents non titulaires qui n'ont pas encore intégrés la FPC. Depuis juillet 2022, le droit d'option pour ces agents d'intégrer la FPC est rétabli, la procédure d'intégration doit être finalisée au plus tard le 31 décembre 2023.

Les premières vagues d'intégration dans la fonction publique communale ont débuté en 2014 et pour finir le 12 juillet 2019. Parmi les 367 agents inscrits sur une liste d'aptitude, 222 agents ont intégré la FPC, 78 agents n'ont pas répondu, 67 agents n'ont pas exercé ce droit pour diverses raisons (décès, retraite...) et 13 agents n'étaient pas inscrits sur cette liste pour diverses raisons (casier judiciaire). Depuis le 26 juillet 2022, il est à nouveau proposé aux 78 derniers agents ANFA d'exercer leur droit d'option d'intégrer ou non dans la fonction publique communale, ou de saisir la commission de conciliation. Parmi les 78 agents, 20 agents ont décidé d'intégrer la FPC, 11 agents ont refusé, 3 agents sont partis à la retraite, 38 agents n'ont pas encore répondu et 6 agents ont saisi la commission de conciliation dans les délais impartis pour justifier l'évolution de leur métier réellement exercé entre la première vague d'intégration et la seconde (soit 6 ans d'écart).

Les agents de droit privé correspondent aux recrutements effectués au profit des SPICS Eau et Déchets.

Effectifs par catégorie

Catégorie	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 23/24
A FPC	17	17	17	17	19	+12%
B FPC	43	41	42	42	44	+5%
C FPC	113	114	124	137	150	+9%
D FPC	120	136	132	136	148	+9%
1 ANFA	0	0	0	0	0	0%
2 ANFA	2	4	2	2	2	0%
3 ANFA	4	4	3	3	2	-33%
4 ANFA	12	12	12	11	9	-18%
5 ANFA	87	85	82	75	55	-27%
A Fonctionnaire	1	1	1	0	0	0%
B Fonctionnaire	0	0	0	0	0	0%
C Fonctionnaire	1	1	1	1	0	-100%
Droit privé	8	8	11	14	13	-7%
Hors catégorie	2	2	2	2	1	-50%
Total	410	425	429	440	443	+0,68%

Les agents « Hors catégorie » sont les collaborateurs du Maire, dont l'un d'eux a rejoint les rangs de l'assemblée à la suite des dernières élections territoriales.

Le taux d'encadrement (catégories A et B et équivalents) reste faible mais à 14,22% en 2024.

Effectifs par temps de travail

Temps de travail	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 22/23
Complet (169h / mois)	356	374	388	436	442	+1%
Non complet	54	51	41	4	1	-75%
Partiel	0	0	0	0	0	0%
Total	410	425	429	440	443	+0,68%

Les agents à temps « non complet » concernent le dernier agent d'entretien et d'éducation en école primaire (AEEEP) ANFA rattachés au service Education de la DDESC.

Rémunérations du personnel

Rémunérations 2024 (en MF)	Traitement de base	Cotisation CPS	Suppl. familial	Compl. de solde	Primes et indemn.	HS	Total
DCAB	54 422	20 825			4 889	299	80 435
DGS	152 637	58 499			14 596	1 745	227 477
DAF	89 418	34 098			5 090	1 740	130 346
DRH	49 013	17 935			3 142	251	70 341
DSPC	275 601	126 602			77 818	2 739	482 760
DPAT	240 541	102 975			47 802	2 540	393 858
DENV	169 419	83 734			62 143	6 461	321 757
DDESC	404 154	151 836			21 679	2 096	579 765
Total	1 435 205	596 504	0	0	237 159	17 871	2 286 739

La rémunération du personnel prend en compte le GVT 3%, la hausse des cotisation CPS de 2%, la reconduction des besoins existants, les besoins en effectifs supplémentaires, les emplois vacances, les heures supplémentaires pour les élections territoriales et la hausse de la valeur du point de 1430 à 1452³. Les suppléments familiaux n'existent plus et les compléments de solde sont attribués aux agents « fonctionnaires » (dont le dernier agent est parti à la retraite en 2023), et les primes, indemnités et heures supplémentaires aux agents FPC et ANFA.

Durée du travail

Le cycle de travail diffère en fonction des services :

- Services techniques et administratifs : 169 heures par mois, soit 39 h/semaine ;

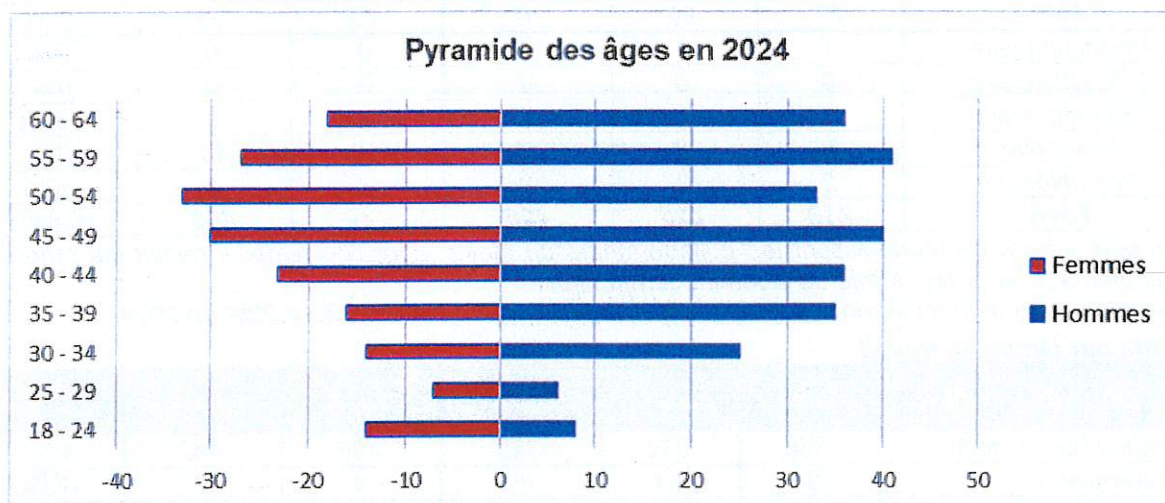
- Police Municipale (PM) : cycle de 3 services « 14h à 22h », « 6h à 14 » et « 22h à 8h », 3 jours de repos et 1 service en renfort de « 14h à 22h » par mois ;
- Service Secours et Incendie (SEI) : cycle de 1 service de 24h et 3 jours de repos, 1 755 heures / an minimum, avec un temps équivalence de 21 heures⁴ payées pour 1 service de 24 heures.

Le pointage est effectué par saisie manuelle et doit normalement être déposé au service ADP au plus tard le 5 de chaque mois.

Pyramide des âges des agents actifs en 2024

En 2024, la commune comptera 41% de femmes et 59% d'hommes, avec une moyenne d'âge de 45 ans. On tend vers un rajeunissement des effectifs avec les départs à la retraite successifs.

Tranche	Femmes	Hommes	Total	% agents
18 - 24	14	8	22	5%
25 - 29	7	6	13	3%
30 - 34	14	25	39	8,8
35 - 39	16	35	51	12%
40 - 44	23	36	59	13%
45 - 49	30	40	70	16%
50 - 54	33	33	66	15%
55 - 59	27	41	68	15%
60 - 64	18	36	54	12%
65 - 69	0	1	1	0,2%
Total	182	261	443	



LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

Le programme politique de la mandature 2020 – 2026 comprend 100 projets, dont 48 en section d'investissement et 52 en fonctionnement.

Il s'agit de poursuivre les grands chantiers ouverts durant la mandature précédente, notamment en matière de compétences environnementales (eau potable, déchets, assainissement), de réfection et d'aménagement de voirie, de transition énergétique, de constructions scolaires... mais aussi de répondre plus efficacement aux besoins fondamentaux de la population en matière de santé, de cadre de vie (assainissement des quartiers), d'emploi et d'éducation, en concertation avec le Pays, l'autorité compétente en la matière.

Estimé à 22 mds, dont 8 mds pour la mandature 2020-2026, notre programme politique a été réalisé à hauteur de 3,6 mds au 2 octobre 2023, soit 43%, selon la répartition suivante :

	Thématique	Coût estimé	PPI 2020-2025	Exécution financière				Taux d'ex°
				2020	2021	2022	2023 (02/10)	
1.	Aménagement, urbanisme : pour un développement harmonieux de notre territoire	1 786	1 492	110	212	202	43	38%
2.	Environnement : pour un développement durable de notre Commune	12 653	3 990	720	343	305	63	36%
3.	Education : « Il faut tout un village pour éduquer un enfant »	601	990	53	87	92	97	33%
4.	Culture, Jeunesse et Sport : un esprit sain dans un corps sain et un enracinement maohi	5 138	832	314	152	50	6	63%

	Thématique	Coût estimé	PPI 2020-2025	Exécution financière				Taux d'ex°
				2020	2021	2022	2023 (02/10)	
5.	Economie et emploi : pour un développement endogène	442	451	6	1	0,3	5	3%
6.	Solidarité, famille et logement : pour un minimum de dignité	0	110	8	2	7	0,3	16%
7.	Santé : pour une prévention renforcée	16	10	0	2	8	1	118%
8.	Sécurité publique : pour une efficacité renforcée dans le cadre d'un partenariat volontaire	344	200	43	59	14	92	104%
9.	Administration générale : pour un service public performant	1 178	350	252	207	41	15	147%
TOTAL		22 158	8 425	1 506	1 066	719	322	43%

Selon l'état d'avancement des projets, nos dépenses d'investissement devraient s'élever à 428 millions au 31 décembre 2023, ce qui porterait les réalisations depuis 2020 à 4,042 milliards, soit 48% du montant total du programme.

La programmation pluriannuelle des investissements est ainsi actualisée comme suit :

	Thématique	Programmation pluriannuelle					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
1.	Aménagement, urbanisme : pour un développement harmonieux de notre territoire	126	250	210	210	100	
2.	Environnement : pour un développement durable de notre Commune	787	726	923	0	0	
3.	Education : « Il faut tout un village pour éduquer un enfant »	135	289	226	0	0	
4.	Culture, Jeunesse et Sport : un esprit sain dans un corps sain et un enracinement maohi	132	0	0	0	0	0
5.	Economie et emploi : pour un développement endogène	61	140	0	0	0	0
6.	Solidarité, famille et logement : pour un minimum de dignité	5	15	30	30	10	
7.	Santé : pour une prévention renforcée	2	2	2	2	2	2
8.	Sécurité publique : pour une efficacité renforcée dans le cadre d'un partenariat volontaire	20	120	60	0	0	0
9.	Administration générale : pour un service public performant	100	100	100	100	100	100
TOTAL		1 368	1 642	1 551	342	212	102

CONCLUSION

La mise en œuvre de ces nombreux projets, notamment ceux relatifs aux compétences environnementales, nécessitera des moyens dépassant largement les capacités financières de la commune.

Aussi, il nous appartiendra :

- de définir les priorités à inscrire au budget au regard des intérêts supérieurs de la population
- de prospecter de nouvelles sources de financement, notamment à l'international
- de rechercher de nouvelles mesures d'économie en fonctionnement afin de dégager les fonds nécessaires au financement de ces nombreux projets d'investissement.

Tels sont donc les objectifs et priorités qui sont soumis au débat d'orientation budgétaire du Conseil municipal pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu, l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;

Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;

Vu le rapport de présentation ainsi que l'avis de la commission Finances et Richesses Humaines du 19 octobre 2023 ;

Dans sa séance du 7 novembre 2023 ;

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1^{er} : Est pris acte du débat d'orientation budgétaire 2024.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 7 novembre 2023.

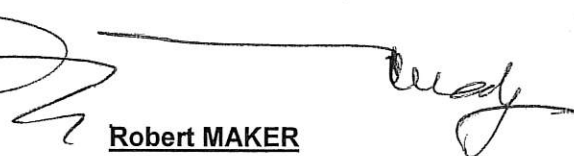
Le Secrétaire de Séance,



Victoire LAURENT



Le Président de Séance,



Robert MAKER

Réalisations 2021-2023

Section / Chapitre / Nature / Fonction	Réalisation 2021 consolidée	% réalisé 2021	Réalisation 2022 consolidée	% réalisé 2022	Budget 2023 consolidé	Tendance 2023 consolidés	% Réalisé tendance 2023	Ecart / 2022	
								Valeur	Taux
FONCTIONNEMENT RECETTES	5 584 560 014	99%	6 218 801 883	99%	5 836 871 383	3 715 947 804	64%	-2 502 854 079	-40%
OPERATIONS REELLES	3 958 643 284	99%	4 826 368 299	99%	4 274 996 950	3 715 947 804	87%	-1 110 420 495	-23%
013 - Atténuations de charges	24 399 491	100%	36 238 858	116%	30 500 000	36 086 710	118%	-152 148	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	536 470 531	102%	587 918 391	108%	539 420 000	542 915 508	101%	-45 002 883	-8%
73 - Impôts et taxes	897 212 425	107%	968 370 530	102%	954 000 000	1 064 482 306	112%	96 111 776	10%
74 - Dotations et participations	2 030 022 062	100%	2 064 219 574	100%	2 081 892 650	2 068 950 602	99%	4 731 028	0%
75 - Autres produits de gestion courante	2 460 000	100%	2 460 000	100%	2 460 000	2 460 000	100%	0	0%
77 - Produits exceptionnels	468 078 775	82%	757 838 060	86%	666 724 300	1 052 678	0%	-756 785 382	-100%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	0	-	409 322 886	100%	0	0	-	-409 322 886	-100%
OPERATIONS D'ORDRE	1 625 916 730	100%	1 392 433 584	100%	1 561 874 433	0	0%	-1 392 433 584	-100%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 417 343 409	100%	1 392 433 584	100%	1 561 874 433	0	0%	-1 392 433 584	-100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	208 573 321	100%	0	-	0	0	-	0	-
FONCTIONNEMENT DEPENSES	3 966 776 330	71%	4 656 927 450	74%	4 928 477 120	3 895 329 688	79%	-761 597 761	-16%
OPERATIONS REELLES	3 463 675 776	83%	4 376 170 488	84%	4 625 146 470	3 614 199 038	78%	-761 971 450	-17%
011 - Charges à caractère général	843 926 093	82%	808 348 920	83%	1 089 766 000	941 853 982	86%	133 505 062	17%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 957 228 885	91%	2 003 892 363	90%	2 237 809 900	2 295 461 042	103%	291 568 679	15%
022 - Dépenses imprévues	0	0%	0	0%	259 887 070	0	0%	0	-
65 - Autres charges de gestion courante	640 946 107	82%	1 122 513 148	90%	905 579 400	239 504 605	26%	-883 008 543	-79%
66 - Charges financières	6 835 032	100%	5 677 694	99%	4 700 000	4 599 615	98%	-1 078 079	-19%
67 - Charges exceptionnelles	758 976	134%	100 000	-	0	0	-	-100 000	-100%
68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires	0	-	421 321 739	100%	102 083 100	102 071 594	100%	-319 250 145	-76%
OPERATIONS D'ORDRE	503 100 554	35%	280 756 962	26%	303 330 650	281 130 650	93%	373 688	0%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	47 295 164	100%	0	-	0	0	-	0	-
023 - Virement à la section d'investissement	0	0%	0	0%	22 200 000	0	0%	0	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 805 390	100%	280 756 962	97%	281 130 650	281 130 650	100%	373 688	0%
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	1 617 783 684	-	1 561 874 433	-	908 394 263	-179 381 885	-20%	-1 741 256 318	-111%
INVESTISSEMENT RECETTES	1 946 206 320	53%	1 665 329 132	59%	2 496 891 468	909 727 170	36%	-755 601 962	-45%
OPERATIONS REELLES	818 119 705	51%	766 962 776	68%	1 268 619 390	628 596 520	50%	-138 366 256	-18%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0	0%	0	-	0	0	-	0	-
10 - Dotations, fonds divers et réserves	520 503 647	100%	458 857 823	100%	235 781 300	235 781 386	100%	-223 076 437	-49%
13 - Subventions d'investissement	235 848 621	35%	120 496 394	52%	236 438 110	16 068 424	7%	-104 427 970	-87%
2016005 - Etudes mise à jour SDAEP 2	0	-	8 755 677	100%	0	0	-	-8 755 677	-100%
2017006 - Mise en conformité école RUATAMA maternelle	0	-	0	-	312 992 000	117 371 659	37%	117 371 659	-
2018003 - Aménagement de 15 structures de street work	0	0%	0	-	0	0	-	0	-
2019001 - Aménagement du stade GANIVET	33 086 806	40%	31 469 690	100%	0	0	-	-31 469 690	-100%
2019002 - Actions phase 1 SVEDMA	0	-	0	0%	62 461 900	12 900 957	21%	12 900 957	-
2019003 - Confortement talus parcours de santé stade GA	0	0%	0	-	0	0	-	0	-
2020001 - Acquisition de 2 trucks de 45 places	0	0%	11 342 682	100%	0	0	-	-11 342 682	-100%
2020003 - Etudes de praticabilité des servitudes et optimi	0	-	9 099 107	96%	0	0	-	-9 099 107	-100%
2020004 - Acquisition de 155 poteaux d'incendie	5 577 746	48%	6 014 750	100%	0	0	-	-6 014 750	-100%
2020005 - Acquisition d'un VSTT	0	0%	5 242 500	91%	0	0	-	-5 242 500	-100%
2020006 - Aménagement de caveaux et enfeus T2 - P1	21 202 885	35%	36 267 516	114%	0	0	-	-36 267 516	-100%
2020007 - Achat de 5 pirogues Fare Tau Va'a	1 900 000	100%	0	-	0	0	-	0	-
2020008 - Matériel informatique et licence Office pour Ra	0	0%	0	0%	1 086 630	994 093	91%	994 093	-
2021001 - Marché proximité cité Bopp Dupont	0	0%	0	0%	47 933 010	0	0%	0	-
2021005 - Acquisition d'1 camion EPA	0	0%	18 029 250	31%	42 068 250	42 068 250	100%	24 039 000	133%
2021006 - Aménagement caveaux et enfeus T2 - phase 2	0	0%	37 248 276	42%	50 394 726	72 305 476	143%	35 057 200	94%
2021007 - ETU centrales photovoltaïques bâtis communa	0	0%	1 574 816	30%	3 674 570	50 156	1%	-1 524 660	-97%
2021009 - Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEP	0	-	12 443 517	30%	29 034 800	29 034 874	100%	16 591 357	133%
2021010 - 2 grues équipées pr camion grappin et 1 broyeur	0	-	2 551 580	30%	5 953 680	0	0%	-2 551 580	-100%
2021012 - Aménagement slipway fare Tau Va'a	0	0%	0	-	5 052 000	0	0%	0	-
2021013 - Achat de 10 rameurs	0	0%	956 500	100%	0	0	-	-956 500	-100%
2022004 - ETU renforcement production en eau à Pamata	0	-	786 480	30%	1 835 120	1 835 120	100%	1 048 640	133%
2022007 - Acquisition d'un VSAV	0	-	2 447 760	30%	5 711 440	0	0%	-2 447 760	-100%
2022008 - Aménagement de caveaux et enfeus T2 - Phase	0	-	0	-	75 118 794	22 535 638	30%	22 535 638	-
2022009 - 5400 compteurs à auto relève	0	-	0	-	137 369 000	68 684 781	50%	68 684 781	-
2022010 - Bornes à canette et à textile	0	-	0	-	0	0	-	0	-
2023002 - Renforcement production eau PUURAI	0	-	3 378 458	30%	7 883 060	6 616 264	84%	3 237 806	96%
OPERATIONS D'ORDRE	1 128 086 615	54%	898 366 356	53%	1 228 272 078	281 130 650	23%	-617 235 706	-69%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement re	672 281 225	100%	617 609 394	100%	924 941 428	0	0%	-617 609 394	-100%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0%	0	0%	22 200 000	0	0%	0	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 805 390	100%	280 756 962	97%	281 130 650	281 130 650	100%	373 688	0%
INVESTISSEMENT DEPENSES	1 328 596 926	36%	740 387 704	26%	2 001 432 768	427 848 222	21%	-312 539 482	-42%
OPERATIONS REELLES	1 047 409 306	31%	740 387 704	26%	2 001 432 768	427 848 222	21%	-312 539 482	-42%
020 - Dépenses imprévues	0	0%	0	0%	6 812 872	0	0%	0	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	49 987 738	100%	50 334 766	100%	22 200 000	22 113 533	100%	-28 221 233	-56%
20 - Immobilisations incorporelles	26 922 101	16%	6 785 410	21%	31 386 670	12 561 544	40%	5 776 134	85%
204 - Subventions d'équipement versées	190 303 355	46%	117 754 220	57%	220 369 690	0	0%	-117 754 220	-100%
21 - Immobilisations corporelles	442 616 175	23%	385 257 071	21%	645 551 190	235 346 256	36%	-149 910 815	-39%
27 - Autres immobilisations financières	0	-	0	-	675 000	675 000	100%	675 000	-
2017006 - Mise en conformité école RUATAMA maternelle	0	0%	932 520	100%	277 739 000	0	0%	-932 520	-100%
2018003 - Aménagement de 15 structures de street work	0	0%	0	-	0	0	-	0	-
2019001 - Aménagement du stade GANIVET	103 184 314	100%	599 035	99%	0	0	-	-599 035	-100%
2019002 - Actions phase 1 SVEDMA	0	-	0	0%	45 000 000	0	0%	0	-
2020001 - Acquisition de 2 trucks de 45 places	39 151 171	100%	0	-	0	0	-	0	-
2020002 - ETU et travaux de réfection voie aroa Verotia 1	63 288 841	100%	0	-	0	0	-	0	-
2020004 - Acquisition de 155 poteaux d'incendie	23 184 993	100%	0	-	0	0	-	0	-
2020005 - Acquisition d'un VSTT	15 402 000	100%	0	-	0	0	-	0	-
2020006 - Aménagement de caveaux et enfeus T2 - P1	74 103 621	92%	7 056 038	100%	0	0	-	-7 056 038	-100%
2020007 - Achat de 5 pirogues Fare Tau Va'a	3 800 000	100%	0	-	0	0	-	0	-
2020008 - Matériel informatique et licence Office pour Ra	1 988 185	99%	0	-	0	0	-	0	-
2021001 - Marché proximité cité Bopp Dupont	722 070	1%	0	0%	3 994 550	0	0%	0	-
2021002 - ETU éclairage public en LED	1 156 720	15%	3 611 982	23%	6 194 760	0	0%	-3 611 982	-100%

Réalisations 2021-2023

Section / Chapitre / Nature / Fonction	Réalisation 2021 consolidée	% réalisé 2021	Réalisation 2022 consolidée	% réalisé 2022	Budget 2023 consolidé	Tendance 2023 consolidés	% Réalisé tendance 2023	Ecart / 2022	
								Valeur	Taux
2021003 - ETU pour la construction du CIS	6 749 265	42%	0	0%	3 564 800	87 170	2%	87 170	-
2021005 - Acquisition d'1 camion EPA	0	0%	0	0%	77 649 900	77 543 064	100%	77 543 064	-
2021006 - Aménagement caveaux et enfeus T2 - phase 2	0	0%	88 784 708	85%	7 299 000	7 294 861	100%	-81 489 847	-92%
2021007 - ETU centrales photovoltaïques bâtis communa	0	0%	2 031 215	12%	14 327 000	2 964 000	21%	932 785	46%
2021004 - Etudes vidéo protection	2 119 332	33%	0	0%	161 396	161 396	100%	161 396	-
2021009 - Etudes relatives à la réalisation phase 1 SDAEF	0	-	9 362 806	16%	88 553 100	0	0%	-9 362 806	-100%
2021010 - 2 grues équipées pr camion grappin et 1 broyeur	0	-	0	0%	32 777 000	0	0%	0	-
2021011 - ETU marché proximité à Bopp Dupont	0	0%	0	-	0	0	-	0	-
2021012 - Aménagement slipway fare Tau Va'a	0	0%	0	-	16 900 000	0	0%	0	-
2021013 - Achat de 10 rameurs	1 913 000	100%	0	-	0	0	-	0	-
2021014 - Travaux de désamiantage salle bâtiment PM	0	0%	9 108 600	100%	0	0	-	-9 108 600	-100%
2021015 - Aménagement d'une serre aquaponique à la Cu	0	0%	7 377 624	60%	5 881 800	4 918 416	84%	-2 459 208	-33%
2021017 - AMO pour l'acquisition de logiciel SPIC Déchet	0	-	2 998 200	100%	0	0	-	-2 998 200	-100%
2021018 - ETU Rénovat° et extens° salle boxe Ganivet	0	0%	823 791	12%	5 993 410	0	0%	-823 791	-100%
2021019 - Mise en oeuvre automatisat° Tableaux de bord	816 425	5%	13 542 149	84%	2 577 710	2 577 703	100%	-10 964 446	-81%
2022001 - Etudes de réhabilitation de la Cuisine Centrale	0	-	0	-	7 000 000	0	0%	0	-
2022003 - Construction d'un bungalow d'accueil	0	-	0	0%	0	0	-	0	-
2022004 - ETU renforcement production en eau à Pamata	0	-	0	0%	3 112 200	3 112 200	100%	3 112 200	-
2022005 - Acquisition d'un logiciel de gestion SPIC Eau	0	-	7 026 960	52%	0	0	-	-7 026 960	-100%
2022006 - Acquisition du logiciel comptable et financier	0	-	6 099 165	52%	4 674 000	0	0%	-6 099 165	-100%
2022007 - Acquisition d'un VSAV	0	-	0	0%	19 821 820	0	0%	0	-
2022008 - Aménagement de caveaux et enfeus T2 - Phase	0	-	0	-	139 644 000	96 900	0%	96 900	-
2022009 - 5400 compteurs à auto relève	0	-	0	0%	229 593 000	54 104 365	24%	54 104 365	-
2022010 - Bornes à canette et à textile	0	-	0	-	11 540 000	30 875	0%	30 875	-
2022011 - Bornes à verre	0	-	0	-	8 200 000	30 452	0%	30 452	-
2022012 - Aménagement décharge Mumuvai	0	-	912 000	50%	49 138 900	4 076 587	8%	3 164 587	347%
2023001 - Aménagement locaux PSII	0	-	0	-	2 500 000	153 900	6%	153 900	-
2023002 - Renforcement production eau PUURAI	0	-	19 989 444	100%	10 600 000	0	0%	-19 989 444	-100%
OPERATIONS D'ORDRE	281 187 620	100%	0	-	0	0	-	0	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement re	72 614 299	100%	0	-	0	0	-	0	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	208 573 321	100%	0	-	0	0	-	0	-
SOLDE D'INVESTISSEMENT	617 609 394	-	924 941 428	-	495 458 700	481 878 949	97%	-443 062 479	-48%

RECETTES TOTAL	5 441 141 700	76%	5 874 088 037	83%	5 846 946 990	4 625 674 974	79%	-1 248 413 063	-21%
RECETTES TOTAL (hors subventions d'équilibre)	5 013 329 765	75%	5 116 762 057	83%	5 180 222 690	4 625 674 974	89%	-491 087 083	-10%
Fonctionnement	4 167 216 605	99%	4 826 368 299	99%	4 274 996 950	3 715 947 804	87%	-1 110 420 495	-23%
Fonctionnement hors subventions d'équilibre	3 739 404 670	103%	4 069 042 319	102%	3 608 272 650	3 715 947 804	103%	-353 094 515	-9%
Investissement	1 273 925 095	42%	1 047 719 738	48%	1 571 950 040	909 727 170	58%	-137 992 568	-13%
DEPENSES TOTAL	5 175 463 793	56%	5 397 315 154	59%	6 929 909 888	4 323 177 910	62%	-1 074 137 244	-20%
DEPENSES TOTAL (hors subventions d'équilibre)	4 747 651 858	55%	4 639 989 174	57%	6 263 185 588	4 323 177 910	69%	-316 811 264	-7%
Fonctionnement	3 919 481 166	70%	4 656 927 450	74%	4 928 477 120	3 895 329 688	79%	-761 597 761	-16%
Fonctionnement hors subventions d'équilibre	3 491 669 231	70%	3 899 601 470	72%	4 261 752 820	3 895 329 688	91%	-4 271 781	0%
Investissement	1 255 982 627	35%	740 387 704	26%	2 001 432 768	427 848 222	21%	-312 539 482	-42%
Résultat Fonctionnement	247 735 439	-18%	169 440 849	-12%	-653 480 170	-179 381 885	27%	-348 822 734	-206%
Solde Investissement	17 942 468	-3%	307 332 034	-50%	-429 482 728	481 878 949	-112%	174 546 915	57%
RESULTAT GENERAL	265 677 907	-13%	476 772 883	-24%	-1 082 962 898	302 497 064	-28%	-174 275 819	-37%

SOLDE GENERAL ou fonds de roulement	2 235 393 078	-	2 486 815 861	-	1 403 852 963	302 497 064	22%	-2 184 318 797	-88%
-------------------------------------	---------------	---	---------------	---	---------------	-------------	-----	----------------	------

RRF	3 958 643 284	99%	4 826 368 299	99%	4 274 996 950	3 715 947 804	87%	-1 110 420 495	-23%
DRF	3 463 675 776	83%	4 376 170 488	84%	4 625 146 470	3 614 199 038	78%	-761 971 450	-17%
Solde ou Epargne brute (ou CAF)	494 967 508	-276%	450 197 811	-137%	-350 149 520	101 748 765	-29%	-348 449 046	-77%

RRI	818 119 705	51%	766 962 776	68%	1 268 619 390	628 596 520	50%	-138 366 256	-18%
DRI	1 047 409 306	31%	740 387 704	26%	2 001 432 768	427 848 222	21%	-312 539 482	-42%
Solde réelle d'Investissement	-229 289 601	13%	26 575 072	-2%	-732 813 378	200 748 299	-27%	174 173 227	655%

TOTAL RR	4 776 762 989	85%	5 593 331 075	93%	5 543 616 340	4 344 544 324	78%	-1 248 786 751	-22%
TOTAL DR	4 511 085 082	60%	5 116 558 192	64%	6 626 579 238	4 042 047 260	61%	-1 074 510 932	-21%
SOLDE REEL TOTAL OU VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	265 677 907	-13%	476 772 883	-24%	-1 082 962 898	302 497 064	-28%	-174 275 819	-37%

Annuité de la dette au 31/12/N	56 822 770	100%	56 012 460	100%	26 900 000	26 713 148	99%	-29 299 312	-52%
Encours de la dette au 31/12/N	337 810 690	87%	287 475 924	85%	287 475 924	265 362 391	92%	-22 113 533	-8%
Niveau d'endettement au 31/12/N (Encours/RRF hors SE)	9,03%	85%	7,06%	84%	7,97%	7,14%	90%	0,08%	1%
Capacité de désendettement (en année)	0,7	-32%	0,6	-62%	-0,8	2,6	-318%	2,0	308%
Poids de la charge de la dette (annuités/RRF hors SE)	1,52%	97%	1,38%	98%	0,75%	0,72%	96%	-0,66%	-48%

Rigidité des charges structurelles :

Taux de couverture des charges du personnel/RRF hors SE	52,34%	89%	49,25%	88%	62,02%	61,77%	100%	12,53%	25%
Coefficient de rigidité structurelle : (012+annuité)/RRF hors SE	53,86%	89%	50,62%	88%	62,76%	62,49%	100%	11,87%	23%

Solvabilité financière :

Epargne brute/RRF (hors subvention d'équilibre)	13,24%	-270%	11,06%	-135%	-9,70%	2,74%	-28%	-8,33%	-75%
---	--------	-------	--------	-------	--------	-------	------	--------	------

TRESORERIE	2 398 553 054	-	2 607 323 580	-		3 033 096 725	-	425 773 145	16%
------------	---------------	---	---------------	---	--	---------------	---	-------------	-----

IMPAYES FTR	1 063 368 775	-	1 033 709 635	-			-	-1 033 709 635	-100%
-------------	---------------	---	---------------	---	--	--	---	----------------	-------

Effort d'investissement :

Effort d'investissement (Dépens. équipement / RRF)	25,20%	31%	14,30%	27%	46,14%	10,92%	24%	-3,38%	-24%
Epargne nette (EB - Capital emprunt)	444 979 770	-194%	399 863 045	-106%	-372 349 520	79 635 232	-21%	-320 227 813	-80%
Autofinancement (EN+RI propres+RI non affectées)	1 205 931 986	227%	1 139 477 830	308%	144 562 430	596 547 268	413%	-542 930 561	-48%
Ressources propres (Autofinancement + emprunts)	1 205 931 986	227%	1 139 477 830	308%	144 562 430	596 547 268	413%	-542 930 561	-48%
Capacité d'investissement (RP + RRI - RI non affectées)	1 503 548 044	93%	1 447 582 783	139%	1 177 400 520	989 362 402	84%	-458 220 380	-32%

AUTONOMIE FINANCIERE en jours (FDR/DR hors SE*365 jrs)	172	-	196	-	82	26	-	-170	-87%
--	-----	---	-----	---	----	----	---	------	------

Projet de Budget Primitif Principal et de Budgets annexes Eau et Déchets 2024

Chapitre / Nature / Imputation / Fonction	Budget principal 2023	Budget principal 2024	Ecart / 2023		Budget EAU 2023	Budget EAU 2024	Ecart / 2023		Budget OM 2023	Budget OM 2024	Ecart / 2023		Budget consolidé 2023	Budget consolidé 2024	Ecart / 2023	
			Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux			Valeur	Taux
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 152 291 000	3 199 774 000	47 483 000	1,51%	476 271 000	221 400 000	-254 871 000	-53,51%	302 822 000	219 000 000	-83 822 000	-27,68%	3 931 384 000	3 640 174 000	-291 210 000	-7,41%
OPERATIONS REELLES	3 152 291 000	3 199 774 000	47 483 000	1,51%	476 271 000	221 400 000	-254 871 000	-53,51%	302 822 000	219 000 000	-83 822 000	-27,68%	3 931 384 000	3 640 174 000	-291 210 000	-7,41%
013 Atténuations de charges	28 000 000	33 000 000	5 000 000	17,86%	1 000 000	500 000	-500 000	-50,00%	1 000 000	1 500 000	500 000	50,00%	30 000 000	35 000 000	5 000 000	16,67%
70 Produits des services du domaine et ventes divers	136 420 000	138 900 000	2 480 000	1,82%	200 900 000	220 900 000	20 000 000	9,96%	202 100 000	217 500 000	15 400 000	7,62%	539 420 000	577 300 000	37 880 000	7,02%
73 Impôts et taxes	939 440 000	944 000 000	4 560 000	0,49%	0	0	0	-	0	0	0	-	939 440 000	944 000 000	4 560 000	0,49%
74 Dotations et participations	2 045 971 000	2 081 414 000	35 443 000	1,73%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 045 971 000	2 081 414 000	35 443 000	1,73%
75 Autres produits de gestion courante	2 460 000	2 460 000	0	0,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	2 460 000	2 460 000	0	0,00%
77 Produits exceptionnels	0	0	0	-	274 371 000	0	-274 371 000	-100,00%	99 722 000	0	-99 722 000	-100,00%	374 093 000	0	-374 093 000	-100,00%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 152 291 000	2 887 956 000	-264 335 000	-8,39%	476 271 000	578 662 000	102 391 000	21,50%	302 822 000	335 055 000	32 233 000	10,64%	3 931 384 000	3 801 673 000	-129 711 000	-3,30%
OPERATIONS REELLES	2 962 801 000	2 671 368 000	-291 433 000	-9,84%	449 961 000	532 532 000	82 571 000	18,35%	248 880 000	274 289 000	25 409 000	10,21%	3 661 642 000	3 478 189 000	-183 453 000	-5,01%
011 Charges à caractère général	495 722 000	517 239 000	21 517 000	4,34%	277 565 000	349 380 000	71 815 000	25,87%	54 670 000	63 790 000	9 120 000	16,68%	827 957 000	930 409 000	102 452 000	12,37%
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 908 025 000	2 033 186 000	125 161 000	6,56%	113 610 000	123 057 000	9 447 000	8,32%	193 710 000	209 999 000	16 289 000	8,41%	2 215 345 000	2 366 242 000	150 897 000	6,81%
65 Autres charges de gestion courante	553 354 000	116 193 000	-437 161 000	-79,00%	58 286 000	59 595 000	1 309 000	2,25%	0	0	0	-	611 640 000	175 788 000	-435 852 000	-71,26%
66 Charges financières	4 700 000	4 250 000	-450 000	-9,57%	0	0	0	-	0	0	0	-	4 700 000	4 250 000	-450 000	-9,57%
67 Charges exceptionnelles	1 000 000	500 000	-500 000	-50,00%	500 000	500 000	0	0,00%	500 000	500 000	0	0,00%	2 000 000	1 500 000	-500 000	-25,00%
OPERATIONS D'ORDRE	189 490 000	216 588 000	27 098 000	14,30%	26 310 000	46 130 000	19 820 000	75,33%	53 942 000	60 766 000	6 824 000	12,65%	269 742 000	323 484 000	53 742 000	19,92%
023 Virement à la section d'investissement	22 200 000	22 121 000	-79 000	-0,36%	0	0	0	-	0	0	0	-	22 200 000	22 121 000	-79 000	-0,36%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 290 000	194 467 000	27 177 000	16,25%	26 310 000	46 130 000	19 820 000	75,33%	53 942 000	60 766 000	6 824 000	12,65%	247 542 000	301 363 000	53 821 000	21,74%
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	0	311 818 000	311 818 000	-	0	-357 262 000	-357 262 000	-	0	-116 055 000	-116 055 000	-	0	-161 499 000	-161 499 000	-
RECETTES D'INVESTISSEMENT	777 327 000	452 288 000	-325 039 000	-41,81%	163 679 000	46 130 000	-117 549 000	-71,82%	61 773 000	60 766 000	-1 007 000	-1,63%	1 002 779 000	559 184 000	-443 595 000	-44,24%
OPERATIONS REELLES	587 837 000	235 700 000	-352 137 000	-59,90%	137 369 000	0	-137 369 000	-100,00%	7 831 000	0	-7 831 000	-100,00%	733 037 000	235 700 000	-497 337 000	-67,85%
10 Dotations, fonds divers et réserves	233 000 000	235 700 000	2 700 000	1,16%	0	0	0	-	0	0	0	-	233 000 000	235 700 000	2 700 000	1,16%
2017006 Mise en conformité école RUATAMA maternelle	312 992 000	0	-312 992 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	312 992 000	0	-312 992 000	-100,00%
2021012 Aménagement slipway fare Tau Va'a	5 052 000	0	-5 052 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	5 052 000	0	-5 052 000	-100,00%
2022008 Caveaux et enfeus T2 - Phase 3	36 793 000	0	-36 793 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	36 793 000	0	-36 793 000	-100,00%
2022009 5400 compteurs à auto relève	0	0	0	-	137 369 000	0	-137 369 000	-100,00%	0	0	0	-	137 369 000	0	-137 369 000	-100,00%
2022010 - Bornes à canette et à textile	0	0	0	-	0	0	0	-	7 831 000	0	-7 831 000	-100,00%	7 831 000	0	-7 831 000	-100,00%
OPERATIONS D'ORDRE	189 490 000	216 588 000	27 098 000	14,30%	26 310 000	46 130 000	19 820 000	75,33%	53 942 000	60 766 000	6 824 000	12,65%	269 742 000	323 484 000	53 742 000	19,92%
021 Virement de la section de fonctionnement	22 200 000	22 121 000	-79 000	-0,36%	0	0	0	-	0	0	0	-	22 200 000	22 121 000	-79 000	-0,36%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 290 000	194 467 000	27 177 000	16,25%	26 310 000	46 130 000	19 820 000	75,33%	53 942 000	60 766 000	6 824 000	12,65%	247 542 000	301 363 000	53 821 000	21,74%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	777 327 000	452 288 000	-325 039 000	-41,81%	163 679 000	46 130 000	-117 549 000	-71,82%	61 773 000	60 766 000	-1 007 000	-1,63%	1 002 779 000	559 184 000	-443 595 000	-44,24%
OPERATIONS REELLES	777 327 000	452 288 000	-325 039 000	-41,81%	163 679 000	46 130 000	-117 549 000	-71,82%	61 773 000	60 766 000	-1 007 000	-1,63%	1 002 779 000	559 184 000	-443 595 000	-44,24%
16 Emprunts et dettes assimilées	22 200 000	22 121 000	-79 000	-0,36%	0	0	0	-	0	0	0	-	22 200 000	22 121 000	-79 000	-0,36%
20 Immobilisations incorporelles	13 900 000	25 600 000	11 700 000	84,17%	0	0	0	-	14 483 000	1 500 000	-12 983 000	-89,64%	28 383 000	27 100 000	-1 283 000	-4,52%
21 Immobilisations corporelles	299 944 000	404 567 000	104 623 000	34,88%	7 686 000	46 130 000	38 444 000	500,18%	3 200 000	59 266 000	56 066 000	1752,06%	310 830 000	509 963 000	199 133 000	64,06%
2017006 Mise en conformité école RUATAMA maternelle	277 739 000	0	-277 739 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	277 739 000	0	-277 739 000	-100,00%
2021012 Aménagement slipway fare Tau Va'a	16 900 000	0	-16 900 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	16 900 000	0	-16 900 000	-100,00%
2022001 Etudes de réhabilitation de la cuisine centrale	7 000 000	0	-7 000 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	7 000 000	0	-7 000 000	-100,00%
2022008 Caveaux et enfeus T2 - Phase 3	139 644 000	0	-139 644 000	-100,00%	0	0	0	-	0	0	0	-	139 644 000	0	-139 644 000	-100,00%
2022009 5400 compteurs à auto relève	0	0	0	-	155 993 000	0	-155 993 000	-100,00%	0	0	0	-	155 993 000	0	-155 993 000	-100,00%
2022010 Bornes à canette et à textile	0	0	0	-	0	0	0	-	9 790 000	0	-9 790 000	-100,00%	9 790 000	0	-9 790 000	-100,00%
2022011 Achat de bornes à verre	0	0	0	-	0	0	0	-	7 100 000	0	-7 100 000	-100,00%	7 100 000	0	-7 100 000	-100,00%
2022012 Aménagement de la décharge de Mumuvai	0	0	0	-	0	0	0	-	27 200 000	0	-27 200 000	-100,00%	27 200 000	0	-27 200 000	-100,00%
SOLDE DE INVESTISSEMENT	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	-
SOLDE GENERAL	0	311 818 000	311 818 000	-	0	-357 262 000	-357 262 000	-	0	-116 055 000	-116 055 000	-	0	-161 499 000	-161 499 000	-
RECETTES TOTALES	3 929 618 000	3 652 062 000	-277 556 000	-7,06%	639 950 000	267 530 000	-372 420 000	-58,20%	364 595 000	279 766 000	-84 829 000	-23,27%	4 934 163 000	4 199 358 000	-734 805 000	-14,89%
DEPENSES TOTALES	3 929 618 000	3 340 244 000	-589 374 000	-15,00%	639 950 000	624 792 000	-15 158 000	-2,37%	364 595 000	395 821 000	31 226 000	8,56%	4 934 163 000	4 360 857 000	-573 306 000	-11,62%
RESULTAT GENERAL	0	311 818 000	311 818 000	-	0	-357 262 000	-357 262 000	-	0	-116 055 000	-116 055 000	-	0	-161 499 000	-161 499 000	-
RRF	3 152 291 000	3 199 774 000	47 483 000	1,51%	476 271 000	221 400 000	-254 871 000	-53,51%	302 822 000	219 000 000	-83 822 000	-27,68%	3 931 384 000	3 640 174 000	-291 210 000	-7,41%
DRF	2 962 801 000	2 671 368 000	-291 433 000	-9,84%	449 961 000	532 532 000	82 571 000	18,35%	248 880 000	274 289 000	25 409 000	10,21%	3 661 642 000	3 478 189 000	-183 453 000	-5,01%
Solde ou EPARGNE BRUTE	189 490 000	528 406 000	338 916 000	178,86%	26 310 000	-311 132 000	-337 442 000	-1282,56%	53 942 000	-55 289 000	-109 231 000	-202,50%	269 742 000	161 985 000	-107 757 000	-39,95%
RRI	587 837 000	235 700 000	-352 137 000	-59,90%	137 369 000	0	-137 369 000	-100,00%	7 831 000	0	-7 831 000	-100,00%	733 037 000	235 700 000	-497 337 000	-67,85%
DRI	777 327 000	452 288 000	-325 039 000	-41,81%	163 679 000	46 130 000	-117 549 000	-71,82%	61 773 000	60 766 000	-1 007 000	-1,63%	1 002 779 000	559 184 000	-443 595 000	-44,24%
SOLDE REEL INVESTISSEMENT	-189 490 000	-216 588 000	-27 098 000	14,30%	-26 310 000	-46 130 000	-19 820 000	75,33%	-53 942 000	-60 766 000	-6 824 000	12,65%	-269 742 000	-323 484 000	-53 742 000	19,92%
TOTAL RR	3 740 128 000	3 435 474 000	-304 654 000	-8,15%	613 640 000	221 400 000	-392 240 000	-63,92%	310 653 000	219 000 000	-91 653 000	-29,50%	4 664 421 000	3 875 874 000	-788 547 000	-16,91%
TOTAL DR	3 740 128 000	3 123 656 000	-616 472 000	-16,48%	613 640 000	578 662 000	-34 978 000	-5,70%	310 653 000	335 055 000	24 402 000	7,86%	4 664 421 000	4 037 373 000	-627 048 000	-13,44%
SOLDE REEL TOTAL OU VARIATION DU FONDS DE R	0	311 818 000	311 818 000	-	0	-357 262 000	-357 262 000	-	0	-116 055 000	-116 055 000	-	0	-161 499 000	-161 499 000	-